

# Le projet de loi sur la publicité prêt avant la fin 2020

● Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, ce jeudi à Alger, que le projet de loi sur la publicité «sera prêt avant la fin 2020», s'engageant à «assainir» le secteur de la Presse des «Forces extra-professionnelles»...

Lire page 5



Quotidien National d'Information - 9<sup>e</sup> Année - Samedi 22 février 2020 - 27 Jomada Al Thani 1442 - N° 2328 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Le Hirak célèbre son 1<sup>er</sup> anniversaire et préserve son caractère pacifique

## L'union sacrée entre le peuple et son armée !

- Très forte mobilisation à Alger et dans tout le pays



Lire pages 3 & 5 Photo : Fateh Guidoum ©

# 21 Echos du jour

## Corruption

# La Cour d'Alger retient des charges contre d'anciens responsables

Le parquet général de la Cour d'Alger a fait savoir, ce jeudi, que les instructions judiciaires diligentées, concernant nombre d'affaires de corruption ont permis de retenir des charges et à mettre en évidence d'autres à l'encontre d'anciens ministres et walis. «Soucieux de tenir informée l'opinion publique des derniers développements en matière de procédures dans les affaires de corruption, le parquet général de la Cour d'Alger a précisé que les instructions judiciaires diligentées ont abouti à retenir des charges à l'encontre d'anciens ministres et walis dans nombre d'affaires», lit-on dans le communiqué du parquet général. Pour ce qui est de l'affaire de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), l'instruction a donné lieu à retenir des charges contre Mohamed Bedjaoui en sa qualité d'ancien ministre des Affaires étrangères, Mohamed Chakib Khelil en sa qualité d'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, et Amar Ghouli en sa qualité

d'ancien ministre des Travaux publics. S'agissant de l'affaire Sonatrach II, l'instruction a donné lieu à retenir des charges contre le nommé Mohamed Chakib Khalil en sa qualité d'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, tandis que l'information judiciaire ouverte dans l'affaire de l'Agence nationale des Barrages et Transferts (ANBT) a abouti à mettre en évidence des charges contre les nommés Abdelmalek Sellal, en sa qualité d'ancien ministre des Ressources en eau, Fatmi Rachid en sa qualité d'ancien wali de Béjaïa, Hocine Ouadah en sa qualité d'ancien wali de Tizi-Ouzou, et Nouria Yamina Zerhouni en sa qualité d'ancienne wali de Mostaganem. L'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire de l'Entreprise publique «BATIGEC» a donné lieu à retenir des charges contre le nommé Hamid Temmar, ancien ministre des Participations et de la Promotion de l'Investissement, tandis que dans l'affaire BRC, l'enquête a abouti à



la mise en évidence de la responsabilité des nommés Mohamed Chakib Khalil en sa qualité d'ancien ministre de l'Énergie et des Mines et d'Abdelmoumen Ould Kaddour, en tant que gérant de la Société BRC Algérie. Dans l'affaire SNC LAVALIN, l'information ouverte a abouti à retenir des charges contre les deux anciens ministres de l'Énergie et des Mines,

respectivement Mohamed Chakib Khalil et Noureddine Boutarfa. Saisis de ces affaires, les juges d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed ont rendu des ordonnances pour incompétence, a fait savoir la même source, relevant que les dossiers ont été transmis au procureur général près la Cour suprême, conformément, aux dispositions de l'article 573 du Code de procédure pénale.

## Batna Saisie de plus de 26 000 litres d'huile d'olive contrefaite et impropre à la consommation à Ouled Salam

Une quantité de 26 130 litres d'huile d'olive contrefaite et impropre à la consommation a été saisie dans la commune d'Oued Selam dans la wilaya de Batna, a indiqué, ce jeudi, le directeur du commerce, Akacha Dagmane. «La quantité a été stockée dans des conteneurs, à l'intérieur d'un entrepôt ne disposant pas des moindres conditions d'hygiène», a précisé le même responsable, ajoutant que «les éléments de la Brigade territoriale de la gendarmerie de Batna ont investi le lieu suite à des informations faisant état de l'existence de matière contrefaite destinée à la commercialisation. «L'analyse de laboratoire a confirmé que l'huile d'olive saisie était contrefaite et ne répondant pas aux normes car contenant des rajouts et autres matières indésirables, a fait détruire la quantité d'huile d'olive saisie et la présentation des suspects devant la justice», a souligné la même source, rappelant la saisie durant les derniers mois de l'an 2019, en collaboration avec la gendarmerie, des quantités importantes d'huile d'olive contrefaite à Ras El Ayoun.

## Tlemcen Saisie de près de 200 g de cocaïne et arrestation de quatre mis en cause

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont opéré, la saisie de 198 g de cocaïne et arrêté 4 mis en cause, a indiqué, ce jeudi, un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Des éléments de la Brigade de recherche et d'intervention de la Police judiciaire (PJ) ont effectué cette opération sur la base d'informations faisant état d'une personne qui s'appropriait à écouler une quantité de cocaïne. Le mis en cause a été arrêté en possession de la quantité de drogue lors d'une perquisition à son domicile situé à Tlemcen. L'enquête a permis d'identifier 3 autres individus arrêtés à Tlemcen et la saisie du matériel utilisé dans le trafic de cette drogue, notamment, deux balances électroniques, une motocyclette, 8 téléphones portables, en plus d'une somme d'argent de 47.400 DA, soulignant que les 4 prévenus ont été présentés, ce jeudi, devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen.

## Lutte contre la criminalité 13 individus interceptés et des véhicules et objets saisis à Tamanrasset

«Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'ANP a intercepté, ce mercredi, à Tamanrasset, - 6<sup>e</sup> Région militaire (RM), 13 individus et saisi 3 véhicules tout-terrain, 7 groupes électrogènes, 7 marteaux-piqueurs et 6 détecteurs de métaux». Au niveau de la 5<sup>e</sup> RM, un détachement combiné de l'ANP «a arrêté, à Sétif, 3 individus et saisi 4000 cartouches de différents calibres», tandis que des éléments de la gendarmerie «ont découvert, à

El Tarf, un atelier de confection d'armes artisanales et saisi 3 fusils de chasse, un pistolet automatique, 735 cartouches, 3,7 kg de produits rentrant dans la fabrication et le remplissage de cartouches, ainsi que 119 comprimés de psychotropes». Dans le même contexte, des éléments de la gendarmerie «ont arrêté, à Constantine, - 5<sup>e</sup> RM, un narcotrafiquant en possession de 2930 comprimés de psychotropes, alors que d'autres éléments de la gendarmerie

ont démantelé, à Oran - 2<sup>e</sup> RM, 2 ateliers spécialisés dans la fabrication illégale du tabac de différents types et ont saisi 258,95 tonnes de cette substance, ainsi que 4 camions». D'autre part, des garde-côtes ont déjoué, à Ghazaouet - 2<sup>e</sup> RM, «une tentative d'émigration clandestine de 13 individus à bord d'une embarcation pneumatique», tandis que «38 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset, Tlemcen et Adrar.

## Bouira - Il tue son voisin avec un engin Le coupable écope de 20 ans de prison

La cour criminelle de Bouira a encore rejugé en appel, avant-hier, l'affaire de l'accusé qui répond aux initiales de M. M. H., âgé de 65 ans en le condamnant à une peine de prison de 20 ans ferme. Le prévenu était poursuivi pour homicide volontaire avec préméditation. Le jour fatidique s'est produit à la date du 19 septembre 2018 vers les coups de 19 h 30 mn au village de Takerboust situé à quelque 50 km à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, lorsque l'accusé M. M. H. était à bord d'un godet, un engin de chantier, transportant du ciment et une brise roche, au village de Takerboust. Ce dernier a aperçu la victime qui répond aux initiales de H. S. adossé à un mur, qui était en pleine discussion avec un ami à lui. Brusquement, il fonça sur lui avec son engin. Si le compagnon de la victime en voyant l'engin foncer sur eux a eu le réflexe de s'écarter, en revanche, ce ne fut pas le cas de la victime qui fut durement happée par l'engin dont le poids était énorme. Transporté en urgence vers une structure hospitalière, H. S. rendit l'âme, suite

aux graves blessures causées par l'engin. Les témoins qui étaient présents lors de ce drame avaient déclaré que : «l'auteur avait commis son acte de manière délibérée. C'est-à-dire, que pendant son jugement, il a été démontré également à la justice par les témoins, que le mis en cause a tué avec la machine bulldozer de manière intentionnelle, le citoyen H. S. âgé de 70 ans issue de son village, en raison d'une ancienne dispute qu'il a eue avec la victime, au sujet d'un terrain de passage. D'autres témoins ont affirmé que l'auteur de ce crime a été interdit par la victime d'emprunter ledit passage, étant donné qu'il était étranger aux habitations immédiates. Une dispute s'en est suivie entre les deux adversaires, et en ce moment-là, l'accusé avait proféré des menaces à l'encontre de la victime, en jurant de lui «régler son compte» un jour et qu'il ne s'en tirera pas en de telles sortes. La victime a laissé une veuve éplorée et 2 enfants mineurs. La justice l'a condamné à 20 ans de prison ferme.

## Annaba Saisie de plus de 14 quintaux de viande blanche impropre à la consommation

Une quantité de 14,82 quintaux (q) de viande blanche impropre à la consommation a été saisie et sept individus impliqués dans cette affaire ont été arrêtés, ce jeudi, a-t-on appris, auprès du chef de sûreté de la daïra d'El Bouni (Annaba), le commissaire-divisionnaire de police, Brahim Medjrab. Menée par la Brigade de sûreté de la daïra d'El Bouni en coordination avec le parquet du tribunal d'El Hadjar et la Brigade de contrôle de la qualité et de répression de la fraude, cette opération coup-de-poing a ciblé un commerce informel dans le quartier «Comom» (commune d'El Bouni) exploité pour le conditionnement des viandes blanches destinées à la commercialisation. Sept personnes ont été arrêtées en flagrant délit d'exercice illégal de cette activité qui affecte la santé du consommateur, a fait savoir le chef de sûreté de la daïra d'El Bouni, ajoutant que la quantité saisie sera détruite. L'enquête déclenchée se poursuivra avec les individus arrêtés pour déterminer les responsabilités de chacun avant de les présenter devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p><b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>L'ÉCHO D'ALGERIE</b> Quotidien National d'Information</p>	<p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p><b>Directrice de la Rédaction</b> D<sup>e</sup> Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p><b>Directeur Technique</b> Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p><b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p><b>Anep</b> Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p><b>Diffusion</b> Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse</p> <p><b>Impression</b> SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com</p> <p>E-mail : echodalgerie@gmail.com</p> <p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information</p> <p>@echodalgerie_dz</p>			

# Le Hirak célèbre son 1<sup>er</sup> anniversaire et préserve son caractère pacifique L'union sacrée entre le peuple et son armée !

*Le Hirak populaire célèbre aujourd'hui son 1<sup>er</sup> anniversaire et préserve son caractère pacifique qui l'a toujours distingué et fait de lui un mouvement populaire unique et inédit de par le monde.*

Cette distinction a amené le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à décréter le 22 février de chaque année «Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie». Cette journée sera célébrée dans l'ensemble du territoire national, à travers des manifestations et des activités à même de renforcer les liens de fraternité et de cohésion nationales et d'ancrer l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée. A ce propos, le chef de l'Etat a affirmé, jeudi dernier, que le Hirak était un phénomène salutaire, mettant en garde contre «toute tentative d'infiltration quelle soit de l'intérieur ou de l'extérieur». Réaffirmant que le Hirak a préservé le pays d'un effondrement total, Tebboune a déclaré que l'Etat national a failli s'effondrer totalement comme ce fut le cas dans certains pays, aujourd'hui, en quête de médiations pour le règlement de leurs problèmes. «L'effondrement de l'Etat national est synonyme de l'effondrement de toutes ses institutions et toutes les données laissent présager un tel scénario», a fait savoir le président de la République, ajoutant que «Dieu merci, le peuple a, grâce à sa maturité, déjoué le complot tout en réussissant à réaliser plusieurs de ses revendications».

Pour le reste des revendications du Hirak, «nous nous y attelons car je me suis engagé personnellement à réaliser l'ensemble des revendications exprimées auparavant ne pouvaient être satisfaites par quelqu'un de non élu et n'ayant pas le pouvoir et la légitimité requises» a-t-il expliqué assurant qu'aujourd'hui, «nous œuvrons à leur concrétisation, à commencer par la Constitution, la loi électorale et la réorganisation des institutions que nous nous efforçons de rendre de proximité, permettant au citoyen d'y participer en tant que partie prenante à la réflexion, à la solution, à la gestion et au contrôle». Evoquant des prémices dans ce sens, Tebboune a rappelé l'impératif souligné, lors de la rencontre gouvernement-walis, d'un changement du mode de gestion et de l'amélioration de la relation avec le citoyen, pour qu'il n'ait plus la pitoyable image qu'il avait de l'Etat, qui en fait était très loin de ses préoccupations. A une question sur les citoyens qui continuent de participer chaque semaine au Hirak, le président de la République a soutenu que «c'est leur droit, et c'est là le fondement même de la démocratie, a fortiori lorsqu'il s'agit de personnes manifestant de manière organisée, sans destruction ni troubles». Le Hirak, dira-t-il, «est un phénomène salutaire, et je n'ai rien à lui reprocher», ajoutant que ce mouvement populaire «a épargné au pays une catastrophe et sans lui, des offices seraient, aujourd'hui, en cours pour régler la crise en Algérie comme c'est le cas en Libye». «J'appelle mes enfants, qui manifestent le vendredi, à la vigilance contre l'infiltration de leur mouvement, car il y a des signes d'infiltration tant de l'intérieur que de l'extérieur», a-t-il prévenu. A une question sur la coïncidence du 1<sup>er</sup> anniversaire du Hirak



Ph : Faeh Guidoum ©

populaire avec des mouvements de protestation dans certains secteurs, le président de la République a affirmé que «la succession de grèves dans des secteurs importants à un timing précis n'est ni un phénomène sain, ni une pratique syndicale. Il s'agit là, de -politique politicienne- et non de la politique au sens noble du terme», a-t-il affirmé, exprimant le souhait de voir «ces gens revenir au bon sens et à la raison». Pour ce qui est de la grève dans le secteur de l'Education, Tebboune a indiqué «n'avoir eu de cesse d'exprimer sa considération et son respect pour les enseignants, notamment durant sa campagne électorale», ajoutant avoir demandé la révision de tout ce qui a trait aux enseignants pour leur accorder la place qui leur sied dans la société. Cependant, a-t-il estimé «l'annonce d'une grève nationale, alors que le gouvernement n'était même pas installé et n'avait pas encore le feu vert du Parlement n'est pas la solution au problème, qui exige du temps et des moyens matériels, financiers et organisationnels». L'école «souffre déjà et n'a pas encore réglé les problèmes de restauration, de transport scolaire et de chauffage», a dit le Président Tebboune, affirmant que ces grèves «ne sont pas innocentes et sont l'œuvre de syndicats non agréés». Evoquant des grèves qui «ternissent l'image du pays, nuisent aux

citoyens et entravent leurs affaires», en allusion à la grève du personnel navigant de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, le président de la République a critiqué «ceux qui déclenchent des grèves par SMS une demi-heure à l'avance», rappelant que la loi exige un préavis et la précision des motifs afin de favoriser l'ouverture de négociations pour trouver des solutions. A cet effet, Tebboune a appelé à la «non-dilution» du rôle syndical, réaffirmant que le timing de ces grèves «n'est pas innocent. J'ai 50 ans d'expérience dans la gestion et on ne peut pas me convaincre du contraire», a-t-il soutenu. Et de poursuivre : «Celui qui veut régler les problèmes, doit prendre l'initiative de trouver les solutions définitives. La grève anarchique est interdite dans certaines infrastructures publiques». Il a précisé que la grève «doit être annoncée au préalable pour permettre aux compagnies aériennes ou aux aéroports de prendre leurs précautions comme informer les voyageurs». Le c<Néant>chef de l'Etat déplore une telle situation qui amène les citoyens, particulièrement les malades, à dormir à même le sol dans les aéroports suite à l'annulation de leurs vols.

T. Benslimane

## Révision de la Constitution «Le projet sera prêt d'ici le début de l'été», affirme le président de la République



Le projet de révision de la Constitution sera «prêt au plus tard, d'ici le début de l'été», a affirmé, mercredi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, soulignant que le texte adopté par le Parlement sera ensuite soumis à un référendum «le plus tôt possible».

«Nous aurons notre Constitution au plus tard d'ici le début de l'été, et nous ferons en sorte que le référendum se tienne le plus tôt possible», a-t-il déclaré dans un entretien accordé au quotidien français *Le Figaro*. Auparavant, le projet de révision de la Constitution fera l'objet de larges consultations auprès des acteurs de la vie poli-

tique et de la société civile. «Un premier document va être remis à près de 600 partis, associations, syndicats, corporations, etc. Ils auront un mois pour en débattre librement, et il reviendra ensuite vers le comité de rédaction», a-t-il précisé. Le 8 janvier dernier, le chef de l'Etat avait décidé de la création d'un comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, pour concrétiser un des engagements qu'il a placés à la tête des priorités de son mandat à la présidence de la République, celui de l'amendement de la Constitution. «J'ai donné à des spécialistes des orientations et formulé des

limites, celles qui touchent, notamment à l'identité nationale et à l'unité nationale. Tout le reste est négociable», a-t-il souligné. Qualifiant la révision de la Constitution de «priorité des priorités», le Président Tebboune a affirmé que «la mouture finale sera soumise aux deux Chambres du Parlement, puis à un référendum populaire». Le référendum est «déterminant pour obtenir une Constitution de consensus», a soutenu le chef de l'Etat, expliquant sa décision de soumettre le projet de révision de la Constitution au référendum par sa volonté de ne «pas imprimer sa propre vision au changement constitutionnel». En plus du processus de révision de la Constitution, engagé au début de l'année, le président de la République a annoncé l'ouverture du chantier de la révision de la loi relative au régime électoral. «Le deuxième chantier sera celui de la loi électorale, qui est censée parfaire nos institutions élues», a-t-il affirmé, faisant remarquer que «le nouveau Parlement sera amené à jouer un plus grand rôle, mais pour cela, il a besoin d'être assez crédible et ne souffrir d'aucun déficit de légitimité pour sa représentativité». Une des conditions sine qua non pour cela, a-t-il poursuivi, «c'est la séparation de l'argent de la politique». Evoquant les manifestations organisées, chaque vendredi, le Président Tebboune a soutenu que même si «il y a encore, tous les vendredis, une présence citoyenne dans la rue, les choses commencent à s'apaiser». Il a affirmé, à ce propos, que «de nombreux Algériens ont compris qu'on ne peut pas réformer, réparer, restaurer ce qui a été détruit pendant une décennie en deux mois». «J'ai prêté serment le 19 décembre. Mais j'accepte qu'on me demande d'aller plus vite, cela prouve que les gens ont l'espoir de changement», a-t-il ajouté. Il a estimé, dans ce contexte, que «le Hirak a obtenu

pratiquement tout ce qu'il voulait : il n'y a pas eu de 5<sup>e</sup> mandat, ni de prolongation du quatrième mandat, puis le président a démissionné. Les têtes les plus visibles de l'ancien système sont également parties, et la lutte a été engagée contre ceux qui ont mis l'économie à genoux». Pour lui, il «reste les réformes politiques», assurant qu'il en a fait «sa priorité». «Je suis décidé à aller loin dans le changement radical pour rompre avec les mauvaises pratiques, moraliser la vie politique, et changer de mode de gouvernance», s'est-il engagé. Interrogé sur le véritable rôle de l'armée, le chef de l'Etat a affirmé que celle-ci «accomplit ses missions constitutionnelles, elle ne s'occupe ni de politique, ni d'investissement, ni d'économie. Elle est là pour sauvegarder l'unité nationale, protéger la Constitution et les Algériens contre toute infiltration terroriste et toute tentative de déstabilisation du pays». «Vous ne trouverez aucune trace de son immixtion dans la vie du citoyen si ce n'est lors du service national», a-t-il ajouté. Il s'est dit, par ailleurs, ne pas se sentir «redevable» qu'envers le peuple qui l'a élu «en toute liberté et transparence». «L'armée a soutenu et accompagné le processus électoral, mais n'a jamais déterminé qui allait être le président. Si je me suis engagé dans la présidentielle, c'est parce que j'avais un arrière-goût de travail inachevé. Vous savez dans quelles circonstances j'ai quitté la primature», a-t-il expliqué au journal qui rappelle que Tebboune avait été démis de ses fonctions, en 2017, moins de 3 mois après sa nomination comme Premier ministre pour être parti en guerre contre les forces de l'argent. «Mon pays étant en difficulté, j'ai pensé pouvoir apporter un plus même si je savais que c'était un sacrifice pour ma famille et moi-même. C'est un devoir», a-t-il soutenu.

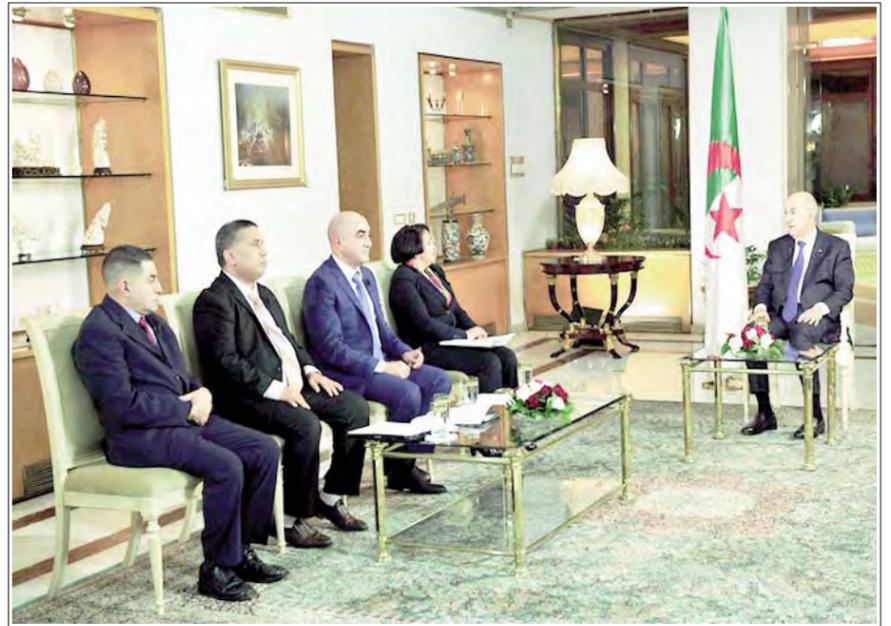
## Crise libyenne

# Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est dit optimiste quant à son règlement

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est dit optimiste quant au règlement de la crise libyenne, soulignant que l'Algérie «peut jouer le rôle de juge impartial» dans cette démarche et rassembler les protagonistes libyens.*

Lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, le Président Tebboune a déclaré: «personnellement, je suis optimiste quant au règlement de la crise libyenne, et cela pour les raisons invoquées par les Libyens eux-mêmes qui ont exprimé leur confiance à l'Algérie». Rappelant la position connue de l'Algérie à l'égard de cette crise, Tebboune a assuré: «notre implication dans le règlement de la crise en Libye est une démarche sincère et désintéressée, sans aucune arrière-pensée expansionniste, économique ou commerciale», affirmant que «le plus important pour l'Algérie, est de rendre la pareille au peuple libyen qui a aidé les Algériens durant la Guerre de libération nationale (...), de protéger nos frontières de graves dérapages et de renouer ensuite avec l'édification du Maghreb arabe». Les protagonistes libyens «sont tous favorables» à l'implication de l'Algérie dans la démarche de règlement de la crise en Libye, a soutenu Tebboune, révélant que «certains d'entre eux, et dans les deux camps, ont affirmé qu'hormis l'Algérie, ils ne font confiance à personne d'autre». Estimant qu'il est difficile, aujourd'hui, de stopper une guerre «par procuration», le président de la République a fait état de causes sous-jacentes «complexes» en ce sens que «le problème n'est pas tant entre

Libyens mais bien la présence étrangère en Libye». Le Président Tebboune a expliqué en outre que son optimisme par le fait que tous les intervenants en Libye «sont des frères ou des amis», affirmant que l'Algérie entretient de bonnes relations avec l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, la Russie et la Turquie et est, par conséquent, capable de réunir toutes les parties et d'être un arbitre «impartial». Pour le Président Tebboune, le troisième élément dans notre démarche pour le règlement de cette crise «est la volonté de l'Algérie de faire profiter les Libyens de notre amère expérience de division, de tragédie et de sang à un certain moment de notre histoire», soulignant qu'il «n'y a pas solution en dehors du dialogue, de la tolérance et de la concorde entre belligérants». «Aujourd'hui, une opportunité précieuse est offerte après que toutes les tribus fortes en Libye -prêtes à venir en Algérie- aient accepté l'intervention et la contribution de l'Algérie au règlement de la crise» dans ce pays, a précisé le président Tebboune, ajoutant «nous voulons rééditer l'expérience du Mali en Libye à travers l'encouragement de la création d'un Conseil national de transition en Libye et d'institutions de transition à même d'aboutir à des élections législatives réelles permettant la désignation d'un gouvernement par le



Parlement...». «L'important est de mettre fin aux tueries des Libyens par des armes sophistiquées provenant de l'étranger et non plus celles laissées par de l'ancien régime et distribués au Sahel», a-t-il dit. «La Libye est

aujourd'hui le théâtre d'un conflit idéologique, expansionniste et d'intérêts», a soutenu le Président Tebboune, ajoutant que «les Libyens souhaitent à présent vivre libres dans leur pays et profiter de ses richesses».

## Recensement

## Plus de 80 000 enquêteurs mobilisés pour couvrir l'opération

Plus de 80 000 enquêteurs seront mobilisés pour la couverture de l'opération de recensement général de la population qui sera lancée, au début du 2<sup>e</sup> semestre de cette année, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud.

S'exprimant en marge de la 2<sup>e</sup> réunion de la Commission nationale du recensement général de la population et de l'habitat, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya et du ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, Bachir Messaitfa, ainsi que des Secrétaires généraux (SG) de plusieurs secteurs ministériels concernés, Beldjoud qui est également président de cette Commission, a fait état, pour les besoins de l'opération de recensement général de la population qui sera lancée, au début du 2<sup>e</sup> semestre

2020, de la mobilisation de «tous les moyens humains, à savoir plus de 80 000 enquêteurs». Après avoir souligné l'importance de cette opération qui permettra «la future planification des différents programmes de développement», le ministre a indiqué que cette Commission qui s'est déjà réunie, une 1<sup>re</sup> fois en septembre 2019, «prendra en charge toutes les préoccupations pouvant être soulevées sur le terrain pendant l'opération».

Le ministre a assuré, à l'occasion, que les préparatifs de cette opération, 6<sup>e</sup> du genre dans l'histoire de l'Algérie indépendante, se déroulent «dans de très bonnes conditions», rappelant les orientations du Président de la République qui a donné, a-t-il dit «les instructions indispensables à son lancement, conformément au calendrier tracé». Pour rappel, le président de la République a ordonné, début février courant, lors du Conseil excep-

tionnel des ministres, de préparer une opération de recensement général de la population afin que la politique de la planification nationale soit fondée sur des bases solides, ce qui permettra de déterminer la consommation nationale quotidienne pour pouvoir adapter notre consommation et nos importations à nos besoins réels. Relevant «des imprécisions dans certains chiffres relatifs au domaine économique», Tebboune a rappelé que «l'économie ne repose pas sur des estimations approximatives mais sur des statistiques exactes». Il a instruit également la création «d'un réseau interactif de statistiques s'étendant à tout le territoire national, de la commune au ministère en charge des statistiques, en vue de faciliter la maîtrise de l'économie». À noter que l'Algérie a effectué des opérations de recensement de la population, lors des années 1966, 1977, 1987, 1998.

## Enseignement de tamazight

## Le HCA plaide pour la révision de la loi cadre du système éducatif et l'intégration efficiente

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) Si El Hachemi Assad a plaidé jeudi depuis Ghardaïa pour la révision de la loi cadre du système éducatif national et l'intégration de l'enseignement de tamazight, langue maternelle de nombreux Algériens, dans la politique globale du système scolaire. En marge des festivités marquant la célébration de la Journée internationale des langues maternelles, le SG du HCA a indiqué que son institution veille à intégrer plusieurs dispositions visant à promouvoir la langue amazighe et la révision des articles de lois en rapport avec la constante nationale «amazighité», en particulier la loi N° 08-04 du 23 janvier 2008 portant loi d'orientation de l'Education nationale. «L'objectif est de mettre au diapason les lois de la République avec la réalité sociologique de notre pays et en conformité avec les constantes nationales énumérées dans la Constitution, tout en redonnant une nouvelle dynamique pour la généralisation graduelle de l'enseignement de tamazight

sur l'ensemble du territoire national», a souligné Assad. Les acquis réalisés par le pays dans l'officialisation et la constitutionnalisation de la langue amazighe, ainsi que son intégration dans l'enseignement et le paysage médiatique, ont été mis en avant par le responsable du HCA qui a souligné que «la promotion de la langue maternelle facilite la sensibilisation des jeunes aux valeurs du vivre ensemble, de tolérance, de cohabitation linguistique et de fraternité». Le HCA s'acquiesce de sa mission, à savoir l'étude et la promotion de Tamazight, conformément au décret présidentiel du 27 mai 1995, a-t-il soutenu, précisant que des efforts restent à accomplir pour atteindre l'objectif assigné qui est de «conférer dans notre pays à la culture, dont la langue amazighe, la place légitime qui lui revient». L'officialisation de tamazight est le résultat logique d'un long processus d'affirmation de soi, couronné par les avancées enregistrées juridiquement et institutionnellement par l'Etat, a relevé Assad, estimant que «c'est là un acte salutai-

re, unificateur et refondateur qui permettra, de consolider la nouvelle République et rebâtir un Etat moderne et souverain riche de sa diversité et assumant tout son héritage ancestral». Le HCA entend poursuivre et approfondir sa riche expérience, en collaboration et en synergie, a-t-il dit, avec les différents partenaires, les départements ministériels, les réseaux universitaires et la société civile, pour arriver à la socialisation de tamazight et son rayonnement sur l'ensemble du territoire national, sans exclusion aucune. Sur un autre registre, le HCA est apte à participer avec efficacité à la prise en compte et au traitement de nouvelles problématiques organisationnelles, scientifiques et techniques requises comme stipulé par la Constitution et préconisé par toutes les parties concernées pour mettre à disposition les mesures et dispositifs appropriés au relèvement des défis. La célébration de la Journée internationale de la langue maternelle, qui coïncide avec le 21 février de chaque année, a été proclamée par l'UNESCO depuis 2000.

Cette année, le HCA a choisi Ghardaïa pour organiser une manifestation culturelle et scientifique marquant cette journée dont le thème choisi par l'ONU est «Langue transfrontalière commune», avec la participation de plusieurs représentants du tissu associatif national, des universitaires et chercheurs, ainsi que les autorités locales de Ghardaïa et des représentants de structures onusiennes à Alger. L'événement, qui s'étale sur deux jours, ambitionne de valoriser les langues maternelles parlées en Algérie, à travers des ateliers thématiques, des chants, des pièces théâtrales, des récits poétiques, produits par des participants vêtus d'habits traditionnels symbolisant leurs régions d'origine. Les responsables du HCA rappellent que l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2019 l'Année internationale des langues autochtones, afin de préserver, mettre en valeur et revitaliser les langues parlées. Le HCA honorera, à cette occasion, Abdellah Nouh, le 1<sup>er</sup> docteur en linguistique amazighe de la région du M'zab.

1<sup>er</sup> anniversaire du Hirak

# Très forte mobilisation à Alger et dans tout le pays

Les Algériens sont descendus en masse lors du 53<sup>e</sup> vendredi consécutif, pour entretenir, à la veille de son premier anniversaire, la flamme d'une contestation inédite qui aura contraint Abdelaziz Bouteflika à démissionner, mais sans réussir à changer le «système» au pouvoir depuis l'indépendance.

Plus massive que les derniers vendredis, une foule compacte de manifestants - dont le nombre est difficile à évaluer - a défilé depuis le début d'après-midi d'hier près de la Grande Poste, au cœur d'Alger, point de rassemblement emblématique depuis un an. Elle a été rejointe par un interminable cortège venu du quartier populaire de Bab El Oued, «Le peuple veut la chute du régime», «El Issaba doit partir», lancent-ils également. Plusieurs organisations citoyennes et partis ont appelé à «la mobilisation populaire pour disqualifier l'agenda de la régénération du «système» et jeter les bases d'une nouvelle République».

## Continuer la mobilisation

Des marches imposantes se sont déroulées également dans les grandes villes de province, selon les réseaux sociaux. Il y a un an, le vendredi 22 février 2019, de nombreux Algériens, qu'on disait alors résignés et dépolitisés, ont envahi soudainement les rues à travers le pays, contre la volonté annoncée du Président Bouteflika-quasi-invisible et muet depuis un AVC - de briguer un 5<sup>e</sup> mandat. Après 6 semaines de manifestations, le «Hirak» a poussé l'état-major de

l'armée, pilier du régime, à exiger et obtenir le 2 avril la démission de Abdelaziz Bouteflika. Assurant ouvertement le pouvoir, le haut commandement militaire a toutefois balayé ensuite les revendications sur un changement du «système», et multiplié les arrestations. Dans un entretien, ce jeudi soir, avec la presse nationale, le Président Abdelmadjid Tebboune, a rendu hommage au «Hirak» qui a empêché «l'effondrement total» du pays. Il a assuré qu'il allait mettre en œuvre «l'ensemble de ses revendications». Les slogans restent d'actualité, rappelle le texte, qui exprime «une volonté de rupture avec les institutions actuelles» et le refus «que le processus de changement soit confié au pouvoir en place». Ce manifeste dénonce aussi la poursuite des «mesures répressives» contre journalistes, militants et manifestants et rappelle que les Algériens «veulent que leur pays soit gouverné et géré dans la transparence». L'ampleur de la mobilisation d'hier s'annonce comme un test, alors que le «Hirak» est confronté à de nombreux défis. Quoi qu'il en soit, le «Hirak» a déjà changé la donne, après 20 ans de présidence de Bouteflika pendant laquelle toute opposition réelle a été méthodiquement découragée, entravée, bâillonnée



Ph : Faïch Guidoum ©

ou «cooptée». Surtout, avec le mot d'ordre «pacifique», il a «réussi à faire en sorte qu'il n'y ait pas de confrontation sanglante ni de répression brutale». La contestation a également rassemblé les Algériens en dépassant les clivages, et souligné l'émergence d'une

«nouvelle génération très politisée et qui sait ce qu'elle veut». L'an qui s'ouvre va permettre «de prendre la mesure de ce que les Algériens souhaitent collectivement (...). Et ça prendra le temps que ça prendra».

A. C.

## Communication

# Le projet de loi sur la publicité prêt avant la fin 2020

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, ce jeudi, à Alger, que le projet de loi sur la publicité «sera prêt avant la fin 2020», s'engageant à «assainir» le secteur de la Presse des «Forces extra-professionnelles». Répondant aux préoccupations des intervenants à l'atelier sur la presse électronique, le ministre a souligné que la publicité se dotera «d'une législation spéciale avant la fin 2020» laquelle tiendra compte de plusieurs questions, dont celle relative au monopole dans la distribution de la publicité, les spécificités de la société algérienne et des questions d'ordre économique. À cette occasion, le ministre a réitéré l'importance de créer «un dispositif de régulation propre à la pratique journalistique», dont la mission consistera à veiller au suivi de l'opération de tirage et de la publicité pour garantir l'équité dans la distribution, en œuvrant à asseoir des mesures de médiation et d'arbitrage pour le règlement des conflits inhérents à la pratique de la profession au lieu de recourir à la justice. Le ministre s'est engagé à assainir le secteur de l'Information de ceux qu'il

qualifie de «Forces extra-professionnelles», ajoutant qu'il sera procédé dans les prochaines semaines à l'élaboration d'«un texte de loi sur la presse électronique». Présidant l'ouverture de l'atelier, Ammar Belhimer a indiqué que la presse électronique en Algérie «est un domaine naissant qui a besoin d'accompagnement et d'un développement sécurisé et organisé lui permettant de consolider les acquis en la matière et de moderniser en permanence l'innovation dans le domaine de la communication, un secteur stratégique, régalién, vital et dont la mission sensible consiste en la production d'un contenu algérien présent en force dans le réseau». Dans ce cadre, le ministre a appelé les enseignants-chercheurs et les professionnels du secteur, à enrichir la feuille de route du ministère de la Communication, pour avoir un «appui organisationnel et réglementer la presse électronique dans le cadre d'un nouveau mode de traitement impliquant les compétences existantes dans la prise de toute décision». Rappelant que «le nombre des sites électroniques d'information s'élevait à 150, dont 84 déclarés auprès du ministère, le ministre a précisé que ce type

de presse active dans un vide juridique, ce qui a créé d'une situation caractérisée de déséquilibre», a-t-il déploré. Ammar Belhimer a souligné, à ce propos, la nécessité de combler ce vide, de déterminer les critères «d'organisation et de réglementation de la presse électronique qui est désormais «un des moyens les plus prisés par les professionnels de la presse écrite en Algérie, au vu de ses avantages économiques et des informations instantanées qu'elle assure». De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar s'est engagé, dans son allocution, à œuvrer à l'accompagnement de la corporation de la presse, en garantissant une infrastructure de base à même de répondre aux aspirations des jeunes, ajoutant que les médias électroniques «qui sont totalement différents de la presse écrite et audiovisuelle, nécessitent des bases juridiques adaptées à leurs spécificités». Il a exprimé, par ailleurs, la disponibilité de son ministère à présenter des offres pour héberger des sites d'informations et organiser des cycles de formation au profit des personnes intéressées par les nouvelles techniques de l'information.

## Presse électronique

# Élaborer des textes «claires» pour réguler et développer le créneau

Des spécialistes et des professionnels des médias ont souligné la nécessité de réglementer la presse électronique en élaborant des «textes assez claires» pour consacrer son développement dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Ils intervenaient, lors du premier atelier organisé par le ministère de la Communication intitulé «Presse électronique: réalité et perspectives». Pour Belkacem-Ahcene Djaballah, journaliste et spécialiste des médias, il y a une «volonté de bien faire et d'impulser le changement» pour apporter des améliorations au paysage médiatique, surtout l'élaboration de textes «assez claires» qui embrassent toutes les parties de ce paysage, particulièrement, en ce qui concerne l'information électronique. «Ces textes de lois donneront aux sites électroniques un cadre réglementaire pour qu'on les assimile à des journaux, pour éviter ainsi la confusion», a-t-il poursuivi. De son côté, le journaliste Djamel Maâfa a indiqué que la décision des pouvoirs publics d'organiser la presse électronique

était «salutaire», parce que les avancées technologiques, le développement d'Internet et surtout les contenus au niveau du digital contraignent l'Algérie à s'adapter et à être au diapason de ces évolutions, en défendant son propre contenu informationnel. Pour Djamel Maâfa, ceux qui auront à exercer ce métier doivent être des professionnels de la presse avec un respect scrupuleux de l'éthique et de la déontologie. Il a relevé que le grand problème des contenus sur Internet consiste, notamment en les «fake news», d'où la nécessité, selon lui, d'avoir des professionnels des médias pour s'assurer de la véracité de l'information avant de la diffuser. Le spécialiste des technologies de l'information, Younes Grar, a expliqué, pour sa part, que «lorsqu'on parle de numérisation, de plate-forme électronique, y compris les sites d'information en ligne, il y a deux choses qui doivent être réunies pour réussir ce genre d'activité. Il s'agit de régler les problèmes d'infrastructure et d'Internet, sa disponibilité, le débit

ainsi que le paiement en ligne, car c'est une activité qui doit faire générer de l'argent, en permettant de vendre et de facturer en ligne. Younes Grar a assuré qu'en Algérie, il n'y avait pas de problème technique, mais plutôt de volonté (politique), ajoutant que le problème est qu'on essaie de gérer une activité libre, qui évolue rapidement avec des mentalités «rétrogrades». Laïd Zeghlami, spécialiste des médias, a estimé, lui, que la presse électronique était «un nouvel outil qui nous permet de s'accommoder avec la réalité mondiale, et la numérisation», relevant que l'Algérie ne peut se permettre d'être à la marge de ces transformations. Il a indiqué qu'il fallait un statut juridique pour ces entreprises de presse, mais également de la formation pour les journalistes, pour qu'ils fassent leur travail d'information, de service public, dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Pour Hacène Naït Amara, responsable du site Times Algérie, les difficultés pour les médias électroniques résidaient dans «ce statut qui

n'existait pas», les poussant à travailler dans l'illégalité. «Il y a un début d'un travail, l'ouverture d'un chantier pour que la presse électronique acquiert son rôle dans le paysage médiatique», a-t-il dit. Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a relevé, à l'ouverture du séminaire, l'impératif d'accompagner et d'organiser la presse électronique afin de lui permettre de renforcer ses acquis dans ce domaine. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait instruit, début février, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'effet de procéder à la «régularisation de la situation juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie». Ces médias seront traités «au même pied d'égalité» que la presse nationale écrite en matière de couverture des activités nationales et officielles et d'accès à la publicité publique. «et ce, dans le strict cadre de la loi et de la déontologie de la profession», avait-il affirmé.

## Environnement - Habitat

# Une convention signée entre les deux ministères

Une convention a été signée, jeudi à Alger, par la ministre de l'Environnement et les Energies renouvelables, Nassira Benharrats et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, en vue d'intégrer les espaces verts dans tous les futurs projets de construction des villes et des cités.

La convention a été paraphée au niveau de la commune de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari et le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, à l'occasion du lancement d'une campagne de plantation d'arbres au niveau de la cité des 10 000 logements de Sidi Abdellah (Alger). Expliquant l'intérêt de ce document dans le développement de villes durables et respectueuses de l'environnement, Benharrats a affirmé que «la convention comporte un axe qui oblige les bureaux d'étude et les sociétés de construction d'intégrer les espaces verts dans leurs plans de construction des villes et des cités futures». «Nous sommes actuellement à 4 m<sup>2</sup> d'espaces verts en moyenne par habitant pour les anciennes villes et moins de 2 m<sup>2</sup> concernant les villes nouvelles mais notre objectif c'est de se conformer aux normes internationales qui prévoient 10 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant», a-t-elle déclaré. Par ailleurs, la ministre a tenu à souligner l'impact des arbres et des plantes sur la santé et le bien être du citoyen de par leur rôle dans l'amélioration de la qualité de l'air et la baisse des températures dans les quartiers durant les périodes des grosses chaleurs. Elle a également insisté sur la nécessité d'encourager les habitants des cités et les écoliers à participer à cet acte écologique. Pour sa part, Nasri a affirmé que son ministère

travaille en étroite collaboration avec celui de l'Environnement et que la signature de la présente convention renforcera davantage ce partenariat pour l'intégration de l'aspect environnemental, notamment dans les villes et les cités collectives afin de lutter contre la pollution et le changement climatique. «Nous agissons dans le cadre de notre propre politique nationale de l'environnement et de l'habitat intégré mais nous agissons aussi dans le cadre des conventions signées par l'Algérie notamment la convention sur le changement climatique», a-t-il conclu. Quant au ministre de l'Agriculture, il a rappelé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de reboisement et de reverdissement, dont l'objectif est de planter 43 millions de plants durant la période 2019-2021. «L'opération a permis de planter 8,2 millions d'arbres sur tout le territoire national depuis son lancement en octobre 2019 à ce jour, dont 168 086 plantations au niveau de la capitale», a-t-il annoncé. Il a assuré que ce plan qui s'étalera jusqu'à 2021 permettra de développer les espaces verts dans les villes et les zones urbaines mais également au niveau des Hauts-Plateaux et les zones sahariennes. La campagne de plantation à la ville nouvelle de Sidi Abdellah, a été lancée sous le slogan «Protégeons notre environnement, verdisons nos villes» organisée à l'occasion de la Journée de la ville. Des opérations similaires sont lancées à travers tout le territoire national impli-



Ph : Fateh Guidoum ©

quent l'ensemble des institutions publiques ainsi que le mouvement associatif, selon des responsables du ministère. L'opération de reboisement permet également de remédier aux «dégradations» du patrimoine forestier national suite, notamment aux incendies, ayant détruit à l'échelle nationale plus de 320 000 ha entre 2008 et 2017».

Houda H. /Ag.

## Régions montagneuses

# Omari accorde un délai d'un mois aux cadres pour recenser les préoccupations des citoyens



Ph : Fateh Guidoum ©

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a accordé aux cadres du secteur un délai d'un mois pour recenser toutes les préoccupations soulevées par les populations des régions montagneuses, définir les priorités d'intervention et présenter leurs rapports d'évaluation. Le secteur se focalisera sur les «zones d'ombre» enclavées qui ne bénéficient pas de projets de développement, a indiqué Omari dans une allocution prononcée lors d'une réunion de travail consacré à l'examen du plan d'action du secteur 2020-2024 pour le développement des régions montagneuses, en présence du ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des montagnes, Fouad Chehat. Dans ce sillage, le ministre a mis l'accent sur l'impérative coordination avec les autres secteurs pour relier ces régions du pays aux réseaux de gaz, d'électricité et d'alimentation en eau potable (AEP), assurer les moyens de transport et aménager les routes. Cette opération vise l'examen de la situation sur le terrain de manière participative avec la population pour la prise en charge des principales préoccupations des différentes filières agricoles, a-t-il ajouté. Le secteur s'attèle à créer

de nouvelles activités selon les demandes de la population locale et garantir les commodités de la vie dans ces régions pour optimiser leur rentabilité économique au profit des jeunes porteurs de projets et réaliser leur développement notamment social, a-t-il poursuivi. La rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations sur les régions montagneuses en vue de définir leurs besoins et ce, en application du Plan d'action du gouvernement dans son volet agricole et rural, a-t-il soutenu. Le secteur engagera une action méthodique en coordination avec les autorités locales et les walis sur les modalités d'intervention disponibles et la création de nouveaux outils de travail, a annoncé le ministre. Il examinera également la possibilité de lancer des opérations de boisement pour une rentabilisation optimale des produits forestiers et d'appuyer les activités liées à la filière lait, à l'apiculture et à l'arboriculture fruitière. Pour le ministre, une fois l'opération finalisée, il sera procédé au traitement des données indispensables pour les régions montagneuses pour la création de petites et moyennes entreprises, la labellisation des produits de ces régions et l'amélioration de leur taux d'intégration.

### CNRC

## Le délai de retrait du Registre de commerce électronique prolongé au 30 juin 2020

Le Centre national du Registre de commerce (CNRC) a annoncé, jeudi, la prolongation au 30 juin 2020 du délai imparti aux commerçants pour le retrait du Registre de commerce électronique doté du code électronique (RCE), indique un communiqué du ministère du Commerce.

A l'expiration de ce délai, tout extrait de Registre de commerce dépourvu du code «RCE» est considéré «nul et non avenu», précise le communiqué. A cet effet, le ministère du Commerce a mis en place tous les moyens nécessaires pour faciliter aux commerçants la modification de leurs extraits de Registre de commerce électronique auprès des antennes locales du CNRC à travers le territoire national.

### Produits alimentaires

## Recul de près de 6 % de la facture d'importation en 2019

La facture d'importation des produits alimentaires en Algérie a reculé de près de 6% en 2019, par rapport à l'année d'avant, a appris, jeudi, auprès de la Direction générale des Douanes algériennes (DGD). La facture des importations en 2019 a atteint 8,07 milliards de dollars (mds usd), contre 8,57 mds usd en 2018, enregistrant une baisse de plus de 501 millions de dollars, soit -5,85%, précisent les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes. Représentant 33,5% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint près de 2,71 mds usd, contre 3,06 mds usd en 2018, en baisse de 358,6 millions usd, (-11,70%). Les importations des produits laitiers ont également baissé à 1,24 md usd, contre 1,40 md usd, en recul de près de 155,2 millions (-11,09%). La facture d'importation du sucre et des sucreries a également reculé pour totaliser 726,61 millions usd, contre 815,65 millions usd, reculant de 89,04 millions de dollars (-10,92%). La même tendance a été enregistrée pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides, lesquels ont été importés pour 561,25 millions usd, contre 672,83 millions usd, en baisse de près de 111,6 millions usd (-16,58%). Une baisse, mais de moindre ampleur, a concerné aussi d'autres produits alimentaires tels que les légumes, le café, le thé et les préparations alimentaires diverses. Pour les importations des légumes, elles ont atteint 340,65 millions usd contre 387,38 millions usd, en baisse de 46,73 millions usd (-12,06%). Il s'agit aussi des importations du café, thé et épices qui se sont chiffrées à 343,98 millions usd, contre 367,64 millions de dollars en baisse de 23,66

millions usd (-6,44%) et des préparations alimentaires diverses, qui ont reculé de 9,89 millions usd (-3,05%) pour se chiffrer à 316,61 millions usd contre 326,56 millions usd. En revanche, les importations d'autres groupes de produits ont connu des hausses durant toute l'année dernière et par rapport à l'année précédente. Les achats de l'Algérie en fruits comestibles (fruits frais ou secs) se sont ainsi chiffrés à 278,30 millions usd, contre 161,82 millions de dollars, soit une hausse de 116,48 (+72%), détaille la DEP. Les importations des animaux vivants ont également progressé à 275,27 millions usd, contre 163,86 millions usd, en augmentation de 111,41 millions usd (+67,98%) durant la même période de comparaison. Les importations d'huile de soja et ses fractions (classés dans le groupe des produits bruts) ont totalisé 606,21 millions usd contre 582,84 millions usd, (+4,01%). Les importations des tabacs et succédanés de tabac fabriqués ont, de leur côté, augmenté à 363,22 millions usd, contre 277,65 millions usd (+30,82%). Par ailleurs, les importations des médicaments pour la vente en détail (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), ont enregistré une baisse de 8,78%, en s'établissant à 1,13 md usd, contre 1,24 md usd. Il est à relever que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a recommandé au gouvernement, lors du Conseil des ministres, tenu le 18 janvier dernier l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement, tout en continuant à garantir le fonctionnement des entreprises et les besoins essentiels des consommateurs. Il a, notamment souligné l'impératif de réduire la facture d'importation des médicaments, en encourageant la production locale et en soumettant les produits pharmaceutiques importés à la certification pour la protection de la santé des citoyens

# Énergies renouvelables

## Un groupe multisectoriel pour le développement de l'infrastructure

*Le Commissariat aux Énergies renouvelables et à l'Efficacité énergétique (CEREE) a procédé, ce jeudi, à Alger, à l'installation d'un groupe de travail multisectoriel chargé du développement de l'infrastructure de qualité en énergie solaire et efficacité énergétique, a indiqué un communiqué de cet organe.*

« Cette installation rentre dans le cadre des missions confiées au Commissariat relatives à la coordination entre les différents secteurs et intervenants concernés par le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie », a précisé la même source. Ainsi, œuvrant pour la bonne mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement dans son volet relatif à la transition énergétique, le Commissariat a procédé à l'installation de ce groupe de travail multisectoriel au palais du Gouvernement. Ce groupe de travail, composé de représentants des principaux secteurs et organismes impliqués, a notamment, vu, lors de sa première réunion la présence des directeurs généraux de l'Agence algérienne d'accréditation (Algerac) et de l'Institut algérien de normalisation (Ienor), et sera (le groupe de travail) responsable de la gestion de ce projet jusqu'à réalisation de ses objectifs, axés sur la mise en place des règles reconnues pour garantir des services de grande qualité et la disponibilité des produits et équipements solaires aux rendements adéquats et aux normes internationales.

Le groupe de travail s'attèlera, par ailleurs, au développement des capacités de la main-d'œuvre spécialisée dans l'énergie solaire et l'efficacité énergétique, à l'effet d'organiser cette branche et de protéger l'économie nationale en faisant prévaloir la « qualité » comme base de la nouvelle dynamique dans le secteur des Énergies renouvelables, permettant de créer des postes d'emploi en mettant en place un cadre bien défini protégeant au même titre le consommateur et les fabricants et installateurs de ce type d'équipe-

ments. Ce groupe de travail multisectoriel se compose des représentants des secteurs, institutions et organismes suivants : ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ministère de l'Énergie, ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ministère de l'Industrie et des Mines, ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministère du Commerce, ainsi que le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables. Il regroupe, également des représentants du Centre de Développement des Énergies renouvelables (CDER), l'Agence nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE), la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG), l'Institut algérien de Normalisation (Ienor), - l'Organisme algérien d'Accréditation (Algerac), ainsi que des sociétés comme Sonatrach, Sonelgaz, et le Cluster Énergies Solaires. Installé en novembre 2019, les principales missions et prérogatives du Commissariat aux Énergies renouvelables et à l'Efficacité énergétique sont, entre autres, accompagner par la mise en place des laboratoires de certification et de contrôle de la qualité des équipements, définir la stratégie industrielle de la réalisation du programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que participer à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire attractif pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il a également pour mission de participer à l'élaboration des plans sectoriels et territoriaux dans le domaine des énergies renouvelables et de



l'efficacité énergétique, mener des études de valorisation et de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, concevoir et proposer des programmes de promotion et de développement des utilisations des énergies renouvelables, et pro-

poser toutes mesures correctives du programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en fonction, notamment, des évolutions techniques et économiques.

Moussa O. /Ag.

### Finances

## Plaidoyer pour une stabilité des mesures fiscales dans les lois

Des professionnels de la finance et des opérateurs économiques ont appelé, ce jeudi, à Alger, les pouvoirs publics à œuvrer en faveur de la stabilité juridique et à assouplir le régime fiscal national à travers des lois pérennes et des dispositions encourageant l'investissement et la création d'emploi. Intervenant lors d'une Journée d'étude organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Mezghena-Alger en collaboration avec l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) sur la loi des Finances 2020, des experts en finances, des comptables, des commissaires aux comptes ainsi que des chefs d'entreprises ont plaidé en faveur de la stabilité des lois des Finances afin d'avoir une visibilité et un cadre favorable à l'investissement. Évoquant les nouvelles dispositions introduites dans la nouvelle loi, dont le relèvement des impôts imposés à certaines activités économiques et commerciales, le premier vice-président de la Chambre Mezghena-Alger, Mustapha Korichi a fait observer que la loi des Finances 2020 devait être suivie dans les prochains mois par une loi des Finances complémentaire, ce qui illustre, à ses yeux, de « l'instabilité juridique qui affecte l'économie nationale et le bon fonctionnement des entreprises ». Pointant du doigt les retards accusés dans la publication des textes d'application y afférent à certaines dispositions fiscales prévues par les différentes lois des Finances, Mustapha Korichi, également chef d'entreprise, a appelé les pouvoirs publics à adopter des lois constantes qui peuvent encadrer l'activité économique au moins pour

une durée de 5 ans, afin de garantir une certaine stabilité aux opérateurs et investisseurs nationaux et étrangers.

Le secteur informel dans le système fiscal national a été également soulevé par le même responsable, estimant que les autorités publiques devaient trouver une solution à ce phénomène qui gangrène l'économie nationale. Dans le même ordre d'idées, le commissaire aux comptes, Chérif Bournène, a mis en exergue, lors de son intervention, le relèvement de l'imposition d'impôt sur le Revenu global occasionnel des activités intellectuelles (consulting) qui passe de 10% à 15%/an, relevant que cette imposition n'est pas encore claire du fait de l'absence d'une liste détaillée des professions concernées. Des observations ont été émises aussi par des participants à cette rencontre sur l'instabilité des dispositions fiscales en particulier, celle portant sur la réduction du taux de l'avance financière de 50% à 30% accordée aux entreprises dans le cadre de la procédure de remboursement des crédits de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Cet ajustement affectera, selon des opérateurs, l'état de la trésorerie des entreprises ayant un besoin en financements urgents. À ce propos, des professionnels ont proposé de constituer un groupe de travail afin de proposer aux pouvoirs publics des mesures à mettre pour alléger la pression fiscale et d'anticiper sur d'éventuels contentieux, citant le cas des professions libérales (avocats, notaires, médecins) qui se sont soulevés récemment contre le régime d'impôt forfaitaire unique, qui avait été par la suite reporté par le ministère des Finances

à une date ultérieure. D'autres professionnels ont soulevé, par ailleurs, les difficultés rencontrées par les entreprises et les commerçants durant l'an écoulé, dues principalement à la conjoncture politique qu'avait connue le pays, évoquant « une année blanche » qui risque d'avoir des conséquences « lourdes » sur les activités des entreprises.

Les cadres du ministère des Finances représentant la Direction générale des impôts, dont Brahim Benali, directeur des Relations publiques et Sofiane Ouachar, cadre à la DGI ont assuré que les mesures adoptées par les pouvoirs publics visent à faire face au recul de la fiscalité pétrolière qui a enregistré une baisse conséquente depuis l'année 2014, afin d'atteindre, selon les prévisions du ministère des Finances 2.200,32 milliards de dinars en 2020, tandis que les recettes de la fiscalité ordinaire seront de l'ordre de 4.089,39 milliards de dinars.

L'objectif tracé par les pouvoirs publics, selon Brahim Benali est celui d'élargir l'assiette fiscale et de financer les dépenses de l'État à hauteur de 75% par le biais de la fiscalité ordinaire d'ici à 2024. L'autre argument avancé par des cadres du ministère des Finances quant aux nouvelles impositions contenues dans la loi des Finances 2020 est celui des montants des transferts sociaux qui ont atteint les 1.800 milliards de dinars en 2020, soit l'équivalent de 17 milliards de dollars, exigeant la mise en place d'une solidarité nationale pour permettre à l'État d'assurer les besoins des couches défavorisées et le financement du déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR).

### Commerce

## Kamel Rezig reçoit des professionnels des différentes filières de production

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a tenu, ce jeudi, à Alger, plusieurs rencontres avec des représentants des différentes filières de production dans les secteurs industriel et

agricole et le président de la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) en France. Dans le cadre de ses activités, Kamel Rezig a reçu, en compagnie du ministre délégué chargé

du Commerce extérieur, Aïssa Bekkaï, des éleveurs et des exportateurs issus de la wilaya d'El Oued avant d'accorder une audience aux représentants de l'Association des producteurs

d'électroménagers. Il a, également, reçu des représentants de la filière « Céramique » et le président de la CACI en France, outre, des membres du Conseil de la nation des wilayas du Sud.

Aïn Defla

# 3 milliards de dinars du budget de l'année 2019 non encore consommés

Le montant non consommé de l'enveloppe financière allouée à la wilaya d'Aïn Defla au titre de l'année 2019 s'élève à 3 milliards de dinars, a annoncé, jeudi, le wali El Bar Mebarek, appelant à la nécessité d'utiliser cette ressource dans des actions ayant un impact positif sur le quotidien du citoyen.

«Le montant non consommé de l'enveloppe financière allouée à la wilaya de Aïn Defla au titre de l'année 2019 s'élève à 3 milliards de dinars, une ressource qu'il y a lieu d'utiliser dans des actions ayant un impact positif sur le quotidien du citoyen et son cadre de vie», a précisé El Bar lors d'une réunion de l'exécutif consacrée au développement local. Il a, à ce propos, instruit les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra et les P/APC de travailler en «étroite collaboration» afin de prioriser les actions à matérialiser sur le terrain en vue d'assurer le désenclavement de certaines régions reculées de la wilaya. «L'ouverture de pistes, l'électrification rurale et l'amélioration de L'AEP constituent, incontestablement, des actions à mener en urgence», a souligné le wali, mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place un plan de citernage pour les régions qui ne peuvent être alimentées à partir

des barrages ou des retenues collinaires. Tout en rappelant l'importance de lutter contre la bureaucratie, le chef de l'exécutif a estimé «inconcevable» qu'un projet d'utilité publique traîne 2 à 3 ans. Abordant l'opération d'attribution de logement, il a invité les P/APC et les chefs de daïra à coordonner leurs efforts en vue d'assurer une plus grande équité et transparence à l'opération, fixant la date du 31 mars prochain comme échéance à l'affichage des listes des bénéficiaires du logement à travers les différentes communes de la wilaya. «Souvent, pour ne pas dire toujours, l'affichage des listes des bénéficiaires de logements s'accompagne de mouvements de protestations de la part de citoyens s'estimant lésés, c'est dire la sensibilité de la question au sein de la société, d'où la nécessité d'approfondir les enquêtes sur les postulants au logement», a préconisé le wali.

Chenouf Lazregue



Tizi-Ouzou

## Le stress en milieu du travail et ses conséquences soulignés

Les relations conflictuelles dans le milieu du travail «impactent négativement le rendement professionnel et peuvent induire des conséquences néfastes», ont soutenu les participants, jeudi à Tizi-Ouzou, à une journée d'information sur le stress professionnel au profit des cadres et personnel des collectivités locales. L'objectif de cette journée organisée sur recommandation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT) est de «sensibiliser sur les risques du stress dans le milieu du travail qui est une réalité vécue et qui touche et le personnel de base comme l'encadrement», a relevé Hamai Nouara, chargée de l'action sociale et des collectivités locales à la wilaya. «Le stress professionnel est un sujet d'actualité vécu qui peut provoquer des conséquences néfastes sur le personnel et son rendement professionnel, et partant, sur le rendement et l'existence de l'employeur», a-t-elle souligné, à ce propos. Le docteur Madi Dalila, inspectrice de médecine de travail au niveau de la Direction de la santé (DSP), a indiqué, pour sa part, qu'«il existe plusieurs cas de stress professionnel. Cette réalité qui prend de l'ampleur dans notre société, et dont on entend parler de plus en

plus ces derniers temps». Les causes d'une telle situation «peuvent être subjectives, propres à la personne qui répercute sa condition dans l'espace familial et privé dans son milieu du travail ou objective, inhérentes aux conditions de travail en étant en proie à une surcharge ou une pression d'une tierce personne», a-t-elle expliqué. Déplorant «l'absence d'études sérieuses du phénomène», elle a souligné qu'il y a, toutefois, «une prise de conscience qui s'opère à propos de ce phénomène. A ce propos, elle a expliqué que «le stress en milieu professionnel peut mener à des cas de dépression, de problèmes familiaux ou d'alcoolisme et toxicomanie en un temps court, ou plus ou moins long, en fonction des dispositions intrinsèques de la personne et de sa capacité de résistance face à cette dégradation de l'environnement physique et de la relation du travail».

La réalité de ce phénomène demeure, en outre, «méconnue dans notre pays pour cause de la sous-déclaration de la part des médecins et des employeurs», a soutenu, de son côté, Baïk Belkacem, chef de service prévention des risques professionnels au niveau de la CNAS, indiquant que «sur les trois dernières années, seules 2 à 3 déclarations par année ont été enre-

gistrées» localement au niveau de son organisme. Rappelant qu'une commission nationale installée au niveau de la direction générale de la CNAS «travaille à intégrer le stress dans la liste des maladies professionnelles», il a insisté sur l'importance de la déclaration des cas de stress au travail en faisant savoir que «l'employé peut effectuer de lui-même sa déclaration». Le professeur Ziri Abbès, directeur de la santé (DSP), a considéré que «l'évolution du stress en milieu professionnel est proportionnelle au développement et à la réalité de l'environnement général de la personne», soulignant que les personnes enclines à ces situations sont, souvent, «sans autres centres d'intérêts dans leurs vies ou se réfugient dans leurs travail et fuyant les autres aspects de la vie». Au chapitre des recommandations, les participants à cette rencontre ont préconisé «d'accorder plus d'importance à ce phénomène par la sensibilisation des employeurs, soit pour modifier l'organisation du travail ou d'offrir les conditions favorables pour l'accomplissement des tâches assignées, dans le but de diminuer de l'ampleur du phénomène qui ne peut être, malheureusement, complètement éradiquer».

K. T.

Épidémie de gale à Aïn Bessem

## Quelque 60 cas signalés dans une école primaire

Selon le docteur Boualem Hani, spécialiste en maladies infectieuses et chefs de service au niveau de la Direction de la santé de la wilaya de Bouira, une soixantaine d'élèves ont présenté, les symptômes de la gale, une maladie infectieuse, au niveau de l'école primaire sise au centre-ville dans la commune de Aïn Bessem située à quelque 25 km au cardinal Ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira. L'école est restée ouverte, des précautions ont été prises, toujours d'après le docteur Hani, ces derniers jours, plusieurs cas de gale ont été diagnostiqués chez des élèves de l'école primaire, la gale est une maladie infectieuse de la peau causée par un parasite de type acarien, microscopique. Elle se caractérise par

des démangeaisons surtout la nuit, entre les doigts, sur le ventre ou les aisselles. En ce qui concerne la dite école, c'est une petite épidémie, avec une soixantaine de cas seulement sur les 350 élèves, tient à rassurer docteur Hani, les élèves présentant les symptômes sont restés chez-eux un protocole particulier a été défini, avec les responsables de la Direction de l'éducation et le docteur Hani ajoute : «Nous avons informé les familles et les enseignants, notre priorité c'est d'éviter la psychose parmi les parents, la conduite à tenir, c'est que tout le monde doit prendre le traitement préventif en même temps ».

Taïb Hocine

Tipasa

## L'encadrement de la maison de jeunes de Hadjout livré à lui-même

Les gosses innocents, filles et garçons, qui fréquentent la maison de jeunes de ce village, sont méprisés par les autorités locales. Il aura suffi d'un furtif détour dans cette infrastructure de jeunesse en totale déliquescence, en cette journée de célébration de la Journée nationale du Chahid (18 février, ndlr), pour nous rendre compte que la situation de la jeunesse ne fait pas partie des préoccupations des élus et responsables locaux. Une femme vient d'être désignée responsable de cette maison de jeunes. Une infrastructure dépourvue de tous les équipements pédagogiques, culturels, sportifs.

Le personnel d'encadrement impuissant, notamment des femmes employées dans le cadre du dispositif de l'Anem, sont dépitées. Dans l'attente d'une décision de confirmation, la directrice doit acheter des stylos, feuilles, détergents, rideaux pour son «bureau» sur ses propres deniers. Il est inutile d'évoquer la saleté aux alentours de la maison de jeunes. Un espace obscur est aménagé en salle de lecture, en dépit de la présence sur l'étalage de vieux livres fournis il y a plusieurs années, n'ayant aucun lien avec la culture du jeune enfant du village Errahaba au présent. L'humidité ronge les murs des locaux vides. Point de chaises, point de tables pour accueillir les jeunes qui fréquentent les établissements scolaires. L'oisiveté continue de polluer l'esprit des adultes de demain. «Nous avons organisé modestement un petit débat avec les enfants pour leur expliquer la situation, il est impossible de travailler dans ces conditions. Avec mes modestes moyens, j'ai acheté deux petites récompenses que j'ai remises à deux enfants à l'occasion de cette journée, mais j'aurais aimé avoir plus de moyens pour faire plaisir à leurs camarades. J'espère que la situation va s'améliorer, car nous essayons de préparer le 8 mars et le 21 mars», conclut-elle. La possibilité d'attirer les jeunes et les femmes est possible dans cette maison de jeunes, car les femmes disposent de plusieurs diplômes. Cette maison de jeunes est en quête d'un Smig de prise en charge.

## El Eulma

# Près de 280 logements LPA remis aux souscripteurs dans moins d'un mois

Près de 280 logements LPA seront remis aux souscripteurs, à El Eulma, avant le mois de Ramadhan et 390 autres d'ici la rentrée scolaire.



C'est la décision qui a marqué la dernière rencontre qui s'est tenue au siège de l'APC d'El Eulma et a regroupé autour du wali, les promoteurs et les souscripteurs. Une rencontre qui intervient au lendemain de la visite effectuée sur les chantiers des logements

implantés dans cette commune et a permis au wali, accompagné des directeurs de l'exécutif, du chef de la daïra et des élus de cette commune d'examiner la situation de chaque promoteur qui prévaut sur le terrain. Dans le constat rigoureux qu'il établira et des décisions qu'il prendra pour booster ces

programmes qui sont en voie de réalisation, le 1<sup>er</sup> responsable de cette wilaya, déplore le manque de coordination entre les différents acteurs, ainsi qu'une absence de suivi qui ont impacté négativement le rythme de réalisation de ces logements pour la plupart enregistrant pourtant des taux d'avancement avancés, mais ne sont pas habitables par l'absence de viabilité, comme c'est le cas sur le POS 38 où le retard accusé devra être rattrapé. Une rencontre emprunte de franchise qui a permis de lever sur place bien des contraintes et consolider l'espoir de nombreux souscripteurs en attente d'accéder à leur logement sans pour autant que «ce rêve ne se réalise après tant d'années», a ajouté Mohamed Belkateb, qui ira jusqu'à citer le cas des souscripteurs décédés sans terminer le projet qui lui était attribué. C'est-à-ce titre qu'il rappellera les décisions de justice déjà prises à l'encontre de 2 promoteurs au moment ou 2 autres ont fait l'objet de mise en demeure avant une probable assignation. Entre temps, tous les chantiers devront être renforcés et une décision a été prise pour que 280 familles puissent rejoindre leurs logements avant le mois de Ramadhan et 390 d'ici la rentrée scolaire. Le wali rappellera à cette occasion les prochaines livraisons de 1950 logements sociaux à Sétif et 1600 dans la commune d'El Eulma.

## Tébessa Sensibilisation d'élèves sur les dangers de la route

Au titre des campagnes de sensibilisation organisées au profit des établissements éducatifs, la cellule de la presse et le service de la sécurité publique, relevant de la sûreté de la wilaya de Tébéssa, en coordination avec la direction de l'Éducation, les policiers viennent de rendre visite à l'École Djemaï-Zeroual, ayant pour mission de faire parvenir aux élèves, un message de conseils pratiques sur les dangers de la route, les risques de la consommation de drogues, ou encore sur les dangers incontrôlés de l'utilisation d'Internet et le rapt d'enfants. Tout cela a été expliqué aux 220 élèves touchés par l'opération. Les enfants ont été également informés sur les moyens de contacter les Services de police, par le biais des numéros verts mis en service par la DGSN.

## Biskra

## Visite guidée des représentants des médias à l'École supérieure des Forces spéciales

Une visite guidée au profit des représentants des médias a été organisée, ce jeudi, à l'École supérieure des Forces spéciales de Biskra Chadid Mostafa Khodja appelé Si Ali relevant de la 4<sup>e</sup> Région militaire (RM).

«Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication de L'Armée nationale populaire (ANP) visant à dresser et consolider les ponts de communication entre les citoyens et l'institution militaire et la revalorisation de la liaison ANP-Nation en faisant la connaissance des missions de cet établissement de formation et la nature de sa formation», a indiqué, dans une allocution d'ouverture, le général-major Abed Litim. Des explications sur les différentes infrastructures que dispose cet établissement militaire et les équipements utilisés par cette armée pour accomplir ses missions de combat ont été données par les officiers de cette école supérieure. Un documentaire audiovisuel sur la création et l'évolution de l'Armée des forces spéciales en Algérie, et un autre sur les missions des hommes des Forces spéciales et leur entraînement dans l'École pour une efficacité physique et intellectuelle en toutes circonstances et conditions ont été diffusés dans le cadre de cette manifestation. Les représentants des médias ont eu à découvrir de près les différentes phases de la préparation militaire propre aux Forces spéciales à travers des exemples sur les différentes conditions que pourra vivre le militaire dans ses missions spéciales comme la traversée des obstacles terrestres ou maritimes et la cohabitation avec la nature, entre autres. Une exhibition de parachutisme à partir des hauteurs diverses mettant en avant le sens de précision et la compétence des Forces spéciales, a été organisée dans le cadre de cette manifestation qui a été mise à profit pour expliquer les techniques adoptées par les parachutistes pour réussir les différentes missions qui leurs sont confiées.

## Accidents en milieu urbain à El Tarf

## Les motocyclistes de plus en plus impliqués

El Tarf est classée «C» pour la sécurité des biens et des personnes, c'est le plus bas niveau de ce classement à 3 rangs, A, B et C. Globalement, la criminalité la plus redoutée, celles des atteintes aux biens et aux personnes a baissé, selon l'exposé fait à la presse par le chef de la sûreté de wilaya d'El Tarf, le commissaire divisionnaire Fouad Cheria, et ses collaborateurs directs. Par contre, les crimes et délits dits «électroniques, les faux et usages de faux, la contrebande, les atteintes à l'économie nationale et les trafics de stupéfiants sont en nette progression déplore le 1<sup>er</sup> responsable de la DGSN à El Tarf comme par ailleurs, les affaires de tentatives d'émigration clandestine, autrement dit, celles des harraga, qui sont passées de 7 affaires en 2018 à 17 affaires en 2019. Il s'agit bien entendu du bilan qui ne concerne que les zones urbaines où la police est présente. Pour le chef de service de la Police judiciaire (PJ), le niveau de criminalité est favorisé par un environnement social où le criminel trouve aisément refuge.

Un environnement caractérisé par un faible niveau de vie et où prédomine la rupture familiale avec la violence dans les familles et la violence contre les femmes. La consommation des stupéfiants chez les plus jeunes mène inéluctablement à des délits plus violents, des voies de fait et des vols et la fréquentation des milieux de criminels. El Kala, avec sa population qui double en été, et sa position sur l'itinéraire de milliers de vacanciers en route pour la Tunisie, est la ville la plus cosmopolite de la wilaya et la plus exposée aux crimes et délits quoiqu'il faille reconnaître que 2019 a été une année relativement calme.

Une sûreté urbaine sera bientôt opérationnelle à Meridima, une extension peuplée à l'ouest de la ville. «Toutefois, le plus grand nombre d'accidents en ville a pour cause et pour victimes des motocyclistes», a précisé le chef de



service de la police de la circulation routière. «Ce sont généralement des jeunes sans le moindre sens de responsabilité, ils sont très dangereux, car difficiles à appréhender. Ils s'échappent en prenant encore à plus de risques et il faut mettre en place tout un dispositif pour les stopper», ajoute-t-il. Le chef de service de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) nous apprendra qu'il y a environ 1000 personnes portées sur la liste noire des véhicules utilisés pour la contrebande du carburant. Ces voitures, surtout de ressortissants tunisiens, qui font le plein en Algérie pour le revendre en Tunisie en empruntant le passage par le poste frontalier. Les trafiquants algériens eux, préfèrent passer par les chemins de montagne. En 2019, il

y a eu 3 784 886 personnes qui ont franchi dans les deux sens les postes frontaliers d'Oum Teboul et d'El Ayoun contre 3 447 377 en 2018, ce qui donne une hausse de 9,79%. Et le nombre de véhicules lui, a augmenté de 14,51%. Nous avons également appris que la Police générale a traité 28 811 fiches de contrôle provenant des établissements hôteliers, ce qui correspond aux personnes ayant séjourné dans la wilaya en dehors du logement chez l'habitant. Une donnée vérifiable et sensée, qu'il conviendrait prendre en considération les organismes, le tourisme en particulier, qui se gargarisent chaque été en parlant de ces millions d'estivants qui choisissent El Tarf comme destination.

## Transport aérien

## Le vol inaugural de Transavia de Paris Orly vers Sétif programmé pour le 4 avril prochain

La compagnie aérienne Transavia de Pars, une filiale d'Air France, proposera dès le mois d'avril prochain une nouvelle destination au départ de Paris Orly vers Sétif. Le vol inaugural est prévu, le samedi 4 avril 2020, au départ de l'aéroport d'Orly (Paris) et à destination de l'aéroport 8-Mai-1945 de Sétif. Durant les 2 mois qui suivront ce lancement, les vols partiront

une fois par semaine tous les vendredis, et s'ajoutent à ceux déjà proposés par la compagnie nationale Air Algérie. Transavia prévoit d'augmenter la fréquence de cette liaison à 2 fois par semaine, tous les mardis et les vendredis durant la saison estivale. Les réservations sont déjà ouvertes avec un aller simple à partir de 133 €.

## Tissemsilt

# Réservation de places à la gare routière pour le stationnement des bus des transporteurs privés

La Direction des transports de Tissemsilt a réservé, jeudi, des places pour le stationnement des bus des transporteurs privés au niveau de la gare routière des voyageurs du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de cette instance.

Cette initiative vient répondre aux préoccupations des transporteurs privés desservant les communes de Theniet El Had, Lardjem et Bordj Bounaâma, a-t-on souligné. Une quarantaine de transporteurs privés ont arrêté leur activité pendant dix heures, jeudi à Tissemsilt, pour réclamer des places de stationnement de leurs bus au niveau de la gare routière. Ce mouvement de protestation a provoqué une perturbation dans le transport de voyageurs, a-t-on indiqué à la Direction de wilaya des transports.

Mancer T.



## Oran 34 personnes aux besoins spécifiques placées dans des entreprises économiques en 2019

Pas moins de 34 personnes aux besoins spécifiques ont été placées, durant l'année 2019, dans des entreprises publiques et privées, voire même des administrations de la wilaya d'Oran, par l'antenne de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a-t-on appris, ce jeudi, de la directrice de cette antenne, Sarah Zitouni. La direction de l'ANEM de la wilaya d'Oran a enregistré, pour l'année 2019, pas moins de 153 demandes d'emploi émanant des personnes de cette frange vulnérable, a-t-on fait

savoir. Les placements ont été effectués dans le cadre de l'application des mesures prises par le gouvernement visant, entre autres, le développement des conditions d'insertion socio-professionnelle en augmentant le taux de de 1% à 3% au minimum. «Pour cette année nous allons déployer beaucoup plus d'efforts en matière de placement des personnes handicapées», a souligné Sarah Zitouni, signalant qu'un programme a été établi avec l'agence locale d'Es Senia pour le recrutement des

sourds-muets dans des entreprises économiques. En 2018, pas moins de 21 sourds-muets ont été recrutés par l'entreprise Hygymed, spécialisée dans la fabrication des produits pharmaceutiques, matériels, appareils et instruments médico-chirurgicaux basée dans la zone industrielle d'Es Senia, a-t-elle rappelé, déclarant que «nous souhaitons faire mieux par rapport à ce nous avons déjà réalisé dans ce sens».

Lehouari K.

## ● Sit-in de citoyens réclamant leurs logements

Des dizaines de citoyens ont observé, jeudi, un sit-in devant le siège de la wilaya d'Oran pour réclamer des logements promotionnels libres (LPL) pour lesquels ils ont effectué toutes les procédures, notamment le versement de montants d'argent à l'entrepreneur privé, a-t-on constaté. Les protestataires, sont victimes, ont-ils dit, dans leurs slogans, «d'escroquerie par un promoteur immobilier» auquel ils ont versé des sommes entre 500.000 et 70.000.000 DA pour obtenir des logements promotionnels libres à travers 17 sites à Oran, dont certains aux environs de la cité Akid-Lotfi, à Belgaid, à la Pépinière, au lieu-dit Hayat Regency et au quartier Gambetta. Au moins 1200 personnes

ayant fait l'objet d'escroquerie par cette agence immobilière privée dont certains ont trouvé leurs logements occupés par d'autres et d'autres ont vu leurs logements vendus six fois à d'autres bénéficiaires. Les protestataires ont signalé qu'ils doivent rembourser des crédits bancaires, alors qu'ils n'ont pas reçu leurs logements, déclarant que le propriétaire de l'agence immobilière est en état de fuite et qu'ils ont intenté jusqu'à présent plus de 1000 actions en justice, dont celles liées à l'escroquerie. Ils ont appelé le wali à intervenir pour régler cette affaire, notant qu'ils souffrent de ce problème depuis 2012.

L. K.

## Mascara Des protestations et des promesses

Les festivités de la Journée du chahid ont été célébrées au Centre de repos des moudjahidine de la ville de Bou Hanifia.

Cette cérémonie a été présidée par le secrétaire général de la wilaya qui s'est rendu, précédemment, au Carré des martyrs pour se recueillir devant les tombes des disparus alors que devant l'enceinte du cimetière, des citoyens, venus en masse se sont dressés sur le passage du cortège pour exprimer leur colère.

Ils sont venus de tous les douars avoisinants pour se regrouper se donnant le mot de rencontrer le wali ou son représentant.

Ce mouvement était encadré par un renfort de gendarmerie.

Le secrétaire général s'est permis un bain de foule en écoutant les délégués des contestataires en ébullition qui demandent un minimum de commodités dans une avalanche de revendications spécifiques, à chaque contrée.

Ils demandent, entre autres, l'entretien des routes, l'AEP, le gaz, l'assainissement, des salles de soins, l'électrification, l'aide à l'habitat rural. Le secrétaire général s'est longuement entretenu avec les contestataires en les rassurant que dans l'après-midi même, les directeurs compétents seront sur place pour étudier les projets prioritaires qui seront réalisés, en urgence, pour chaque douar, le temps de planifier les grandes opérations afin d'équiper les contrées déshéritées de ce dont elles manquent. Il appartient aux représentants des protestataires de les attendre pour les guider dans cette mission. Les citoyens ont affirmé que c'est la première fois qu'ils sont écoutés et leurs doléances prises en considération. Cette promesse de venir à la rescousse du monde rural a été bien perçue par les premiers concernés, en attendant du concret.

## Tlemcen

## 960 millions de dinars pour compenser le manque d'eau

Une enveloppe de 960 millions de dinars a été affectée pour les 14 communes du couloir ouest de la wilaya qui connaissent des perturbations dans l'alimentation en eau potable, afin de procéder à la réhabilitation des forages et puits, l'acquisition de camions-citernes, d'hydro-cureurs et des équipements de secours (pompes, transformateurs, armoires...), ainsi que pour réhabiliter les conduites existantes de distribution d'eau potable et d'assainissement, selon la Direction des ressources en eau (DRE). Cette enveloppe qui financera près de 67 opérations, dans ces communes, a été mobilisée par le Fonds de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, indique la même source. «Ce sont des opérations de moins de 12 millions de dinars, pour permettre à ces communes touchées par de fortes perturbations suite à l'arrêt de la production de la station de dessalement de Honaine, qui va être

totale réhabilitée et renouée. Tous les services concernés sont mobilisés pour conduire à terme ce programme à impact immédiat et permettre à ces communes d'améliorer la distribution de l'eau potable pour alimenter les habitants notamment lors de la saison estivale et ce, en attendant évidemment la concrétisation du programme d'urgence mis en œuvre par les autorités centrales, qui comprend 3 grandes opérations, à savoir : le renforcement de 20 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour du couloir de Nedroma, Tient, Djebala, Dar Yaghomracen et Aïn Kébira à partir des eaux de la station de dessalement de Honaine, la réalisation de 10 forages à Nedroma, la réhabilitation et l'équipement de 16 forages dans le champ captant de Béni Boussaïd, la réalisation de 10 forages à Boukanoune, Sabra, Beni Mester et Tlemcen, la mise à niveau de l'efficacité des réseaux de distribution ainsi que la réalisation des stations

de pompage et des réservoirs et l'acquisition d'équipements de secours», a expliqué Abdelkader Meksi, directeur des Ressources en eau de la wilaya de Tlemcen. Et d'ajouter : «Les communes de Ghazaouet, Nedroma, Sidi Medjahed, Marsa Ben M'hidi et Souk Tleta, ont déjà lancé leurs premiers travaux de renouvellement de forages et réseaux AEP, d'autant plus que les montants de moins de 12 millions de dinars qui leur ont été alloués, leur facilitent la tâche, puisque les présidents d'APC de ces communes peuvent recourir uniquement à des consultations pour choisir les entreprises de réalisation au lieu de procéder par appel d'offres». En ce qui concerne le programme d'urgence, c'est une vraie course contre la montre qui est engagée par les services de la DRE pour le choix des entreprises de réalisation et le lancement des travaux dans les jours prochains.

## Mostaganem

## Saisie de près de 58 kg de kif traité et plus de 23 000 comprimés psychotropes en 2019

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont opéré, en 2019, la saisie de près de 58 kg de kif traité et plus de 23 000 comprimés psychotropes, a-t-on appris, jeudi, de ce corps de sécurité. Le bilan annuel 2019 des activités de la sûreté de wilaya de Mostaganem, présenté jeudi lors d'une conférence de presse, fait état d'une baisse du nombre de crimes liés à la drogue et aux psychotropes, avec une augmentation en termes de quantités de drogues saisies. Pas moins de 1138 affaires de trafic de drogue et de psychotropes ont été traitées durant l'année écoulée, impliquant 1299 personnes contre 1536 affaires impliquant 1760 personnes

durant l'année 2018. La brigade de lutte contre les stupéfiants a pu, dans ces affaires, saisir une quantité de 67,9 kg de kif traité et 23 597 comprimés psychotropes, alors que 11,1 kg de kif traité, 3 g de cocaïne et 14 331 comprimés psychotropes ont été saisis en 2018, a-t-on fait savoir. Ces résultats positifs ont été réalisés, selon le chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Hamouni Mahmoud, grâce à un travail d'anticipation effectué par les unités de police et la participation active des citoyens dans cette équation sécuritaire. Le plan sécuritaire mis en place sur le territoire de compétence a permis une réduction sensible dans les affaires enregist-

trées, atteignant 5535 affaires en 2019 contre 6063 affaires en 2018, a ajouté le commissaire divisionnaire Hamouni. L'année 2019 a également vu une réduction dans les affaires d'homicide, de port d'armes blanches, de conflits de familles et de pudeur, ainsi qu'une légère augmentation dans les affaires de vol, de crime économique et financier et de cybercriminalité, a ajouté la même source.

Par ailleurs, pas moins de 120 affaires de violence contre les femmes ont été enregistrées en 2019 et six affaires de violence scolaire, contre 96 affaires de violence contre les femmes et 9 de violence scolaire en 2018.

Naâma

# Lancement d'une caravane médicale au profit des populations des zones déshéritées

«Une caravane médicale a été lancée, ce jeudi, afin de sillonner, une semaine durant, plusieurs villages et zones déshéritées de la partie sud de la wilaya de Naâma», a-t-on appris auprès du directeur de la Santé et de la Population Chenna Tahar.

Cette caravane, organisée par la direction du secteur en collaboration avec la direction de l'Action sociale dans le cadre du renforcement des efforts de prise en charge sanitaire des habitants des zones éloignées et reculées, comprend 12 spécialistes en chirurgie générale, réanimation, radiologie, pédiatrie, neurochirurgie, traumatologie, ophtalmologie, médecine interne, dermatologie et un psychiatre, ainsi que des médecins généralistes, des agents paramédicaux et 8 sages-femmes.

«Parmi les prestations qui seront fournies, figurent des examens et des analyses relatives à certaines maladies dont les cancers du sein et du col de l'utérus et des dépistages de l'hypertension artérielle et du diabète, en plus d'opérations de rattrapage du programme de vaccination des enfants», selon le même responsable.

Des examens médicaux, à titre gracieux, sont programmés, de même que des radiographies

et des opérations de circoncision d'enfants, en plus de la fourniture des médicaments et d'actions de sensibilisation et d'information sur les maladies chroniques, notamment. «Les patients dont l'état nécessite une prise en charge médicale intensive seront dirigés vers d'autres hôpitaux», a-t-on fait savoir. «Cette caravane médicale, qui a mobilisé 14 ambulances équipées de divers équipements nécessaires, sillonnera les zones reculées situées à travers les communes d'Asla, Djenine Bourzeg, Moghrar, Sfissifa et Tiout», a-t-on précisé, soulignant que 1365 boîtes de médicaments nécessaires seront distribuées, en plus de 40 fauteuils roulants pour les personnes handicapées accordés par la direction de l'Action sociale. Une autre caravane médicale sera organisée à partir du 18 mars prochain au profit des habitants de plusieurs villages de la partie-ouest de la wilaya», a-t-on encore annoncé.

Menad S.



## • Jumelage inter-hôpital

### 80 patients bénéficieront d'interventions chirurgicales à Hassi Messaoud

Quelque 80 patients vont bénéficier prochainement d'interventions chirurgicales à l'hôpital Hocine-Aït Ahmed à Hassi Messaoud (Ouargla), dans le cadre d'un jumelage avec l'hôpital de Birtraria (Alger), a-t-on appris, ce jeudi, auprès de cette structure sanitaire. «L'initiative, qui s'étalera du 29 février au 5 mars prochain, sera encadrée par un staff de 15 praticiens spécialistes en chirurgie générale, endoscopie chirurgicale, radiologie et anesthésie-réanimation, sous la conduite du Pr Nassim Sidi Driss, appuyé par des chirurgiens de l'EPH de Hassi Messaoud», a indiqué son directeur, Farid Neggaz. «Elle profitera à des patients issus des régions de Hassi Messaoud, Ouargla et Touggourt», en signalant qu'«une session de formation est prévue, en parallèle, en direction des chirurgiens locaux à travers des ateliers théorique et pratique. Les moyens humains et matériels nécessaires sont mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cette opération», a assuré le même responsable. «Des opérations de circoncision d'enfants sont également prévues dans le cadre de ce jumelage inter-hôpital», a-t-il ajouté.

## • Illizi

### Éradication de 184 logements en préfabriqué sur un total de 1014 unités ciblées à travers la wilaya

Au moins 184 logements en préfabriqué ont été éradiqués sur un total de 1084 constructions du type recensées à travers la wilaya d'Illizi, a-t-on appris, ce jeudi, auprès de la direction du Logement. «L'opération a touché 174 habitations du type dans la commune d'Illizi et 10 autres dans celle de Bordj El Haouès, dont les occupants ont été transférés dans des logements décents», a affirmé à la presse, le directeur de wilaya du secteur, Ahmed Bouhadda. «La démarche enregistre, toutefois, un «grand retard» dans son exécution dans la commune d'Aïn Aménas, où sont recensés 478 habitations en préfabriqué, dont des logements de fonction et des structures éducatives et de jeunesse, en raison de la non-finalisation des programmes des nouveaux logements», a-t-il expliqué. «Ces derniers sont à 30% d'avancement pour 99 unités et non encore lancés pour le programme de 500 logements», a ajouté le responsable, «en évoquant des contraintes d'ordre technique liées à la nature du terrain devant accueillir le projet», a fait savoir le directeur de l'OPGI, de la dite wilaya, Mohamed Djellai. «Les habitants de la commune d'Aïn Aménas continuent d'appeler à l'accélération leurs transferts vers de nouveaux logements, en raison des risques des logements en préfabriqué, que ce soit la dangerosité de certains de leur matériaux, dont certains facilement inflammables. Plus de 1000 unités de logements devront être attribués avant la fin de l'année en cours à travers la wilaya d'Illizi, avec une priorité pour le recasement des occupants des habitations en préfabriqué», a fait savoir le même responsable.

Ouargla

## Développer le tourisme oasien pour renforcer l'attractivité de la wilaya

«Le secteur du Tourisme et de l'Artisanat dans la wilaya de Ouargla s'emploie à réunir les conditions de développement de tourisme oasien pour renforcer l'attractivité de la région», ont indiqué, ce jeudi, les responsables locaux du secteur. Des démarches ont été entreprises afin de mettre en place les mécanismes susceptibles d'assurer le développement du tourisme oasien, qui connaît ces dernières années, «une impulsion portée par les importantes potentialités de la wilaya», a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat (DTA), Abdallah Belaïd. «De nombreux agriculteurs, phoeniculteurs et bénéficiaires

du programme de la concession agricole ont émis le souhait de s'impliquer dans cette perspective de promotion du tourisme oasien», a-t-il fait savoir. Pour Abdallah Belaïd, «la région recèle d'innombrables atouts, des sites naturels, des zones humides et des palmeraies verdoyantes, un créneau porteur pour l'investissement touristique et un facteur de développement touristique et économique de la wilaya». Il a estimé nécessaire la conjugaison des efforts des différents secteurs pour développer ce type de tourisme susceptible de répondre à la demande des touristes et générer des revenus supplémentaires aux

propriétaires des palmeraies et des exploitations agricoles. La wilaya d'Ouargla a accueilli l'an dernier près de 15 000 touristes, dont 2000 touristes de différentes nationalités étrangères, et près de 4000 personnes venues dans le cadre du tourisme religieux. «Depuis le début de l'année en cours, 44 touristes étrangers ont visité la wilaya», selon la même source. «Près de 25 000 visiteurs sont attendus au mois de mars prochain dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des échanges culturels et de jumelage entre associations touristiques locales et nationales», selon le DTA d'Ouargla. K. F.

El Oued

## La généralisation de l'Art plastique chez les enfants cancéreux, thème d'un atelier sur l'Art-thérapie

L'intérêt de généraliser la psychothérapie par l'art plastique et les dessins chez les enfants cancéreux en Algérie a été mis en avant, ce jeudi, à El Oued, lors d'un atelier sur l'Art-thérapie animé par la plasticienne Nadjwa Sarra en direction de 20 enfants cancéreux de la région.

La pionnière du projet bénévole en Algérie de l'Art-thérapie par le dessin et le coloriage destiné aux enfants cancéreux a affirmé que «le modèle vise essentiellement à stimuler les capacités d'auto-traitement chez l'enfant cancéreux».

Pour Nadjwa Sarra, «la généralisation de la thérapie par les dessins et le coloriage au niveau des établissements hospitaliers contribue à repérer les complexes et problèmes psychologiques de l'enfant cancéreux et à l'amener à réagir positivement aux phases thérapeutiques. Ce qui conduit à déterminer le champ d'intervention de l'accompagnateur psychologique et à orienter l'enfant et susciter son éveil par des messages positifs valorisant son potentiel de sorte à l'aider à surmonter sa maladie», a-t-elle expliqué.

La plasticienne entend élaborer un programme, à court et moyen terme, visant à généraliser les ateliers de l'Art-thérapie par le dessin et le coloriage en direction des enfants cancéreux dans diffé-

rentes régions du pays.

La présidente de l'Association médicale «Dhaouia», Naïma Cherdouh, a fait part, de son côté, de l'organisation par l'association, en coordination avec la pionnière de l'atelier «Art-thérapie», d'un programme tenant à généraliser ce projet psychothérapeutique aux localités et régions enclavées des wilayas du Sud du pays. L'implication de l'association dans la mise en œuvre de ce projet traduit, a-t-elle dit, sa conviction de l'efficacité de ses ateliers artistiques thérapeutiques dans l'accompagnement psychosocial de l'enfant cancéreux, à la lumière des études scientifiques réalisées par Nadjwa Sarra. Selon le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'El Oued, Abdelkader Laouini, ils sont nombreux, les psychologues exerçant au niveau des structures hospitalières chargées du soutien psycho-social des malades, notamment les enfants, eu égard à leur état psychique vis-à-vis du cancer, notamment. L'atelier d'Art-thérapie par le dessin et le coloriage destiné aux enfants cancéreux, est initié par l'Association «Dhaouia», en coordination avec la DSP et le Centre anticancéreux (CAC) d'El Oued.

K. F.

Annonce

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية أدرار

وصل إشهارى لإنشاء

المقاطعة الإدارية تيميمون

جمعية محلية

دائرة أوقروت

بلدية أوقروت

بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ

12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات وطبقا لأحكام المادة 18 من نفس

القانون تم هذا اليوم: 2020/02/17 تسليم وصل الترخيص بتأسيس الجمعية

البلدية المسماة: جمعية الواحة الخضراء - أوقروت

المجلة تحت رقم: 02 بتاريخ: 2020/02/17

المسئول: محل السيد: الصديقي سالم أقيور أوقروت ولاية أدرار

بتأسيسها: بكادي عبد اللطيف

• ملاحظة: هذا الوصل صالح فقط للتقديم بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون المسالف الذكر. خلال شهر على الأكثر في جريدة يومية اعلامية واحدة ذات توزيع وطني

L'Echo d'Algérie : 22/02/2020

# Sony annule sa venue à la PAX East et à la GDC à cause du coronavirus



L'épidémie de coronavirus contraint le constructeur japonais Sony à respecter les mesures de sécurité de l'Organisation mondiale de la Santé. Alors que l'édition 2020 de la PAX East (un salon majeur aux États-Unis) aura lieu du 27 février au 1<sup>er</sup> mars prochain à Boston, Sony Interactive Entertainment avait récemment communiqué sur sa présence avec plus d'une vingtaine de titres, dont une démo jouable de The Last of Us 2 avec les équipes de Naughty Dog. Malheureusement, les plans de l'éditeur nippon ont changé : «Nous avons décidé d'annuler notre participation à la PAX East de Boston cette année en raison des préoccupations croissantes liées au COVID-19, également connu sous le nom de nouveau coronavirus. Nous pensons que c'est l'option la plus sûre, car la situation change quotidiennement. Nous sommes déçus d'annuler notre participation à cet événement, mais la santé et la sécurité de nos salariés mondiaux sont notre plus grande préoccupation».

## Pas de Game Developers Conference pour Sony

Sony Interactive Entertainment ne veut prendre aucun risque avec le coronavirus et annonce également son absence à l'édition 2020 de la Game Developers

Conference, un événement incontournable pour les développeurs de jeux vidéo (les dernières nouveautés en matière d'outils de développement, plateformes et services sont présentées) : «Nous avons décidé d'annuler notre participation à la GDC cette année en raison des préoccupations croissantes liées au COVID-19, également connu sous le nom de nouveau coronavirus. Nous pensons que c'est l'option la plus sûre, car la situation change quotidiennement. Nous sommes déçus d'annuler notre participation à cet événement, mais la santé et la sécurité de nos salariés mondiaux sont notre plus grande préoccupation. Nous nous réjouissons de participer à la GDC à l'avenir». Même réaction du côté du réseau social Facebook avec la filiale Oculus VR : «Par souci de protection pour nos employés, nos partenaires et la communauté de la Game Developers Conference, Facebook ne participera pas à la GDC de cette année en raison de l'évolution des risques de santé publique liés au COVID-19. Nous prévoyons toujours de partager nos annonces via des vidéos, des Q&A en ligne, et plus encore. Nous prévoyons d'accueillir à distance les réunions des partenaires de la GDC dans les prochaines semaines». Pour mémoire, le nouveau coronavirus a infecté plus de 75 000 personnes jusqu'à présent et en a tué plus de 2000. La majorité des cas ont été enregistrés en Chine, avec un peu plus de 1000 cas signalés dans d'autres pays, dont 15 aux États-Unis et 12 en France.

## ISS : des chercheurs ont percé le secret de la bactérie de la station spatiale internationale

Le réseau d'eau de la station spatiale internationale est contaminé par deux espèces de bactéries. Bien qu'elles soient relativement inoffensives sur Terre, elle suscite l'inquiétude de la NASA qui a donc mené des recherches pour étudier leur origine et les risques qu'elles posent. Bien qu'elle ne se situe qu'à 400 km de la surface du sol, la station spatiale internationale (ISS) reste isolée, et livrée à elle-même en cas d'incident. Dans un environnement aussi hostile que l'espace, un souci bénin peut rapidement prendre des proportions catastrophiques, voire mettre en péril la survie de l'équipage. Dans ces conditions, détecter la présence de bactéries dans le réseau d'eau de la station a de quoi inquiéter les astronautes et les équipes au sol. Peu de temps après l'installation du réseau d'eau sur l'ISS en 2009, les prélèvements

périodiques ont révélé la présence de deux bactéries, la Burkholderia cepacia dans un premier temps, puis la Burkholderia contaminans. Les deux organismes sont de la même famille et présentent des caractéristiques similaires. Ils peuvent provoquer des maladies pulmonaires, et sont très difficiles à éliminer avec les techniques classiques de stérilisation. Malgré plusieurs tentatives, les bactéries n'ont pas pu être supprimées. Les scientifiques commencent à bien connaître les effets de l'impesanteur et des rayonnements cosmiques sur le corps humain. En orbite basse, les risques sont faibles, mais on sait qu'ils peuvent notamment provoquer des mutations génétiques. Les équipes au sol ont donc mené une étude pour déterminer l'origine de la contamination et les risques qu'elle présente pour l'équipage.

Pour tenter d'élucider le mystère, les chercheurs ont séquencé le génome des bactéries de plusieurs échantillons prélevés entre 2010 et 2014. L'étude de leurs génomes a révélé qu'elles partagent toutes une identité nucléotidique moyenne supérieure à 99% entre elles, et avec des souches terriennes. Les bactéries B. cepacia et B. contaminans n'ont donc subi aucune mutation anormale. D'autre part, les chercheurs ont également pu démontrer qu'elles proviennent toutes de deux souches uniques. Elles descendent très probablement des populations originales présentes au moment de quitter la terre. Les bactéries de l'ISS ne sont pas plus dangereuses que celles présentes sur Terre. En cas d'infection d'un membre d'équipage, elles pourront être traitées avec des antibiotiques courants.



## Cette application mobile permet de gérer les collectes de données des appareils à proximité



Applications, services, appareils, notre monde est aujourd'hui ultra-connecté. C'est un avantage et un inconvénient. Notamment pour la vie privée. Protéger ses données n'est pas une mince affaire. Certains réfléchissent cependant à simplifier l'opération. Aujourd'hui, les logiciels/applications, services et appareils sont de plus en plus nombreux à nous traquer constamment et à récupérer des données personnelles. La majorité des entreprises à l'origine de ces produits affirment avoir besoin de ces informations pour améliorer

lesdits produits et les optimiser. C'est parfois vrai, évidemment, mais les dérives sont déjà nombreuses -revente de données, espionnage, etc-. Nombreux sont les utilisateurs à ne pas cautionner cette pratique. Voici une nouvelle initiative en ce sens. La bonne nouvelle, aujourd'hui, c'est que des chercheurs de Carnegie Mellon ont mis au point une application permettant aux utilisateurs de mieux contrôler les appareils qui les suivent à la trace. Et ce, même lorsqu'ils sont dehors, en public, et qu'ils ne savent pas nécessairement

qu'ils sont ainsi suivis et que des données sont collectées à leur insu. «Considérez des caméras publiques avec des fonctionnalités de reconnaissance faciale et de scène, des beacons Bluetooth qui suivent vos déplacements ou la sonnette ou l'enceinte intelligente du voisin. L'application IoT Assistant vous permet de découvrir les appareils IoT à proximité et les données qu'ils collectent. Si l'appareil propose des options de vie privée, et notamment la possibilité de ne pas participer à la collecte de données, l'application permet d'agir directement en ce sens». Autrement dit, voilà une application qui permettrait de gérer très finement les données personnelles collectées au fur et à mesure de ses déplacements. Malheureusement, bien que cela soit très prometteur, il y a un inconvénient certain. Pour fonctionner, il faut que les fabricants et développeurs des produits en question utilisent cette infrastructure. Dans le cas contraire, l'application restera parfaitement inutile. Cela étant dit, les chercheurs à l'origine de cette application semblent vouloir miser sur des lois comme le RGPD ou le California Consumer Privacy Act. Ils sont convaincus que cette infrastructure simplifierait grandement la mise en conformité des entreprises avec ces lois.

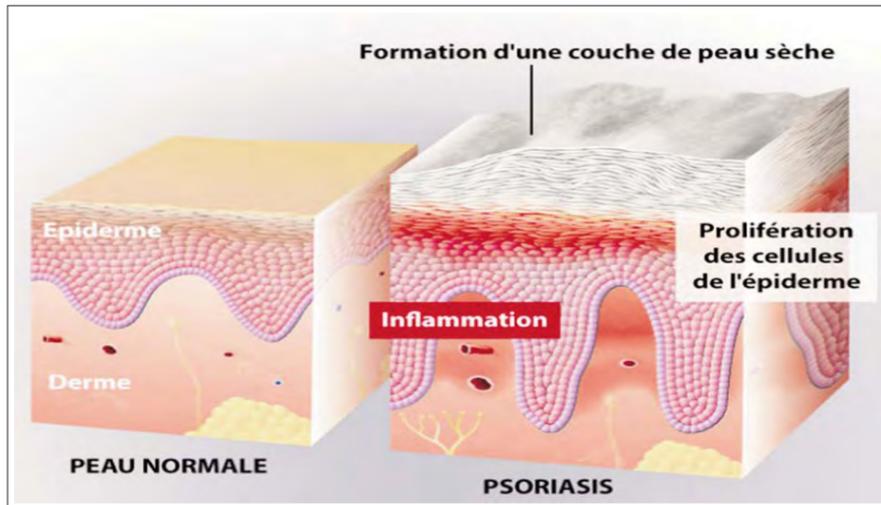
## Mozilla apporte son VPN Firefox sur smartphones Android

Il y a 6 mois, Mozilla lançait un service de VPN nommé Firefox Private Network poursuivant ainsi ses efforts dans la protection de la vie privée de ses utilisateurs. Aujourd'hui, elle publie l'application Android. Mozilla vient d'annoncer l'arrivée de son Firefox Private

Network sur les smartphones Android. Ce VPN maison était jusqu'ici réservé aux utilisateurs Windows 10 et Chromebook ainsi qu'en tant qu'extension pour son navigateur Firefox. L'éditeur poursuivra avec iOS, Mac OS et Linux. Le Firefox Private Network vient de faire son arrivée sur les smartphones Android. Mozilla poursuit ainsi sa politique de protection de la vie privée, politique qu'elle applique particulièrement au développement de son navigateur phare, Firefox. Le but de ce VPN est de dissimuler au fournisseur d'accès et aux oreilles présentes sur les réseaux publics les informations qui transitent vers et depuis l'ordinateur ou le smartphone de l'utilisateur. Si en septembre l'accès au service était gratuit, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il faudra s'acquitter de 4,99 \$/mois pour en profiter. Il faut dire que la situation financière de Mozilla n'est pas au beau fixe, l'entreprise ayant licencié 70 personnes le mois dernier. Ce service fait partie des sources de revenus espérés par l'éditeur, mis à mal par Chrome et Edge Chromium et par la politique agressive de Microsoft à l'encontre des utilisateurs Firefox sur Windows 10. Il lui faudra aussi compter avec Opera pour Android qui inclut déjà un VPN gratuit. Pour lancer ce service, Mozilla ne s'appuie pas sur sa propre infrastructure, mais utilise celle de l'entreprise suédoise Mullvad VPN. Celle-ci propose un VPN anonyme et sans log pour un montant de 5 euros par mois. Firefox Private Network utilise donc ce réseau de serveurs disponibles dans une trentaine de pays et utilise le récent protocole WireGuard pour s'y connecter. Le service étant en bêta, il faudra s'inscrire sur la liste d'attente et attendre de recevoir l'invitation pour en profiter.



# Psoriasis : traitement, causes, contagion, symptômes, de quoi s'agit-il ?



Le psoriasis est une maladie inflammatoire de la peau. Elle se manifeste, dans sa forme la plus courante, par l'apparition de plaques rouges recouvertes d'épaisses croûtes blanches. Les zones les plus touchées sont celles dites de frottement -genoux, coudes, cuir chevelu... Mais toutes les parties du corps peuvent être atteintes. La pathologie est chronique, et évolue par poussées et phases de rémission. Non contagieux et le plus souvent bénin, l'affection cutanée se déclare le plus souvent entre 20 et 30 ans.

## Les symptômes du psoriasis

On distingue plusieurs types. Le plus courant est le psoriasis à plaques ou psoriasis vulgaire. Il se caractérise par des plaques rouges, rondes ou ovales, recouvertes de croûtes de peau qui se détachent. Celles-ci s'accompagnent généralement de fortes démangeaisons. La localisation des plaques diffère d'une personne à l'autre. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un psoriasis du cuir chevelu. Cela peut également être un

psoriasis des ongles, un psoriasis palmo-plantaire ou un psoriasis inversé les zones de plis sont plus atteintes que celles de frottement.

## Il existe également des formes plus rares et plus graves :

Le psoriasis en gouttes : les lésions sont petites, en forme de gouttes ; Le psoriasis érythrodermique : une forme généralisée, atteignant plus de 90% de la peau. Le psoriasis pustuleux : l'apparition de pustules jaunâtres sur les mains et la pointe des pieds. Dans 20% des cas, le psoriasis s'accompagne de douleurs articulaires. On parle alors de rhumatisme psoriasique ou d'arthrite psoriasique. Il faut savoir que le psoriasis évolue par cycle, de façon imprévisible et variable. La maladie peut ainsi disparaître au bout de quelques mois, pour ensuite refaire surface des années après, sans que l'on sache pourquoi.

## Quels en sont les causes et facteurs ?

L'origine exacte de l'inflammation chronique causant le psoriasis est encore méconnue. Certains facteurs ont toutefois été mis en évidence, comme la prédisposition familiale. Certains gènes ont ainsi été identifiés. Leur rôle exact dans l'apparition de la maladie

reste encore assez flou. On constate cependant des antécédents familiaux dans près de 40% des cas. Des facteurs environnementaux peuvent également favoriser l'apparition du psoriasis, notamment chez les personnes prédisposées -comme un choc émotionnel ou un stress intense. La consommation d'alcool et de tabac pourrait également jouer un rôle.

## Comment se traite-t-il ?

Il n'existe malheureusement pas aujourd'hui de traitement qui permet de guérir totalement du psoriasis. Cependant, de nombreuses options thérapeutiques sont à disposition pour limiter les poussées de la maladie. Afin d'atténuer ses manifestations, la prise en charge se base essentiellement sur l'application de crèmes et d'onguents sur les plaques. Ils permettent d'hydrater la peau asséchée et de diminuer les démangeaisons. Pour les formes étendues de la maladie, la photothérapie peut être utilisée. Il en existe deux types. La puvathérapie correspond à une exposition de la peau à des rayons ultraviolets UVA. Elle se déroule par séances en cabine. La photothérapie par UVB utilise elle des rayons qui se rapprochent davantage de ceux du soleil. Dans les cas plus sévères, un traitement médicamenteux par voie orale ou par injection peut être prescrit. Les médicaments les plus utilisés sont les rétinoïdes, le méthotrexate, la ciclosporine et les biothérapies.

## Manger un gros petit-déjeuner permet de brûler deux fois plus de calories qu'un dîner consistant

Manger un gros petit-déjeuner peut vous aider à brûler deux fois plus de calories qu'en mangeant un gros dîner, selon une étude menée par des chercheurs de l'université de Lubeck, en Allemagne. Selon leurs découvertes, se remplir la panse le matin donne un coup de fouet à la thermogénèse induite par la nourriture, un processus métabolique qui réfère à l'énergie produite par le corps lorsque l'on digère de la nourriture, pour l'absorption, la digestion, le transport et le stockage des nutriments. L'équipe a mené trois jours durant une étude en

laboratoire sur 16 hommes qui consommaient un petit-déjeuner pauvre en calories suivi d'un gros dîner, et vice versa le lendemain. Ils ont trouvé que la thermogénèse était 2,5 fois plus élevée quand le repas calorique était dégusté le matin. En outre, l'étude a montré que l'augmentation du taux de sucre dans le sang et d'insuline, causée par la nourriture, était diminuée après le petit déjeuner, comparé au dîner. Manger un petit-déjeuner léger augmente l'appétit plus tard dans la journée, surtout pour les en-cas sucrés. «Nos résultats montrent

qu'un repas mangé le matin, quel que soit le nombre de calories qu'il contient, crée une thermogénèse deux fois plus importante que le même repas consommé le soir, explique l'auteur de l'étude, la docteure Juliane Richter. Ces découvertes sont importantes car elles soulignent bien l'importance du petit déjeuner. Nous recommandons aux patients obèses, mais aussi à ceux en bonne santé de privilégier un gros petit déjeuner plutôt qu'un dîner consistant, afin de réduire leur poids et prévenir les maladies métaboliques».



## Le vaccin sauve 2 à 3 millions de vies par an dans le monde



Vous ne le saviez peut-être pas, mais les vaccins sauvent 2 à 3 millions de vies par an dans le monde. Soit 8200 personnes par jour, 340 personnes par heure, 5 personnes par minute. Rien que ça. Ce qui fait du vaccin le meilleur médicament de l'histoire de l'humanité. Eh oui. Comment ça marche un vaccin ? En fait un vaccin, à la base, c'est une maladie. C'est un petit bout de virus atténué qu'on

injecte. Et comme le corps, c'est une machine géniale, il se défend quand on l'attaque. C'est ce qu'on appelle le système immunitaire. Et c'est comme ça qu'on crée des anticorps capables de détruire le vrai virus quand il pointera vraiment le bout de son nez. Et voilà, comment on s'immunise d'un virus. Alors le vaccin ça soigne pas tout, mais ça soigne quand même tout ça (entre autres) : la coqueluche, l'encéphalite à

tiques, la fièvre jaune, la gastro-entérite à rotavirus, l'hépatite A, l'hépatite B. Oui, ça fait beaucoup. Et encore on n'a pas tout mis. «C'est l'une des interventions de santé publique les plus efficaces et les plus rentables dans le domaine de la santé», juge par ailleurs l'OMS, à savoir l'Organisation mondiale de la Santé.

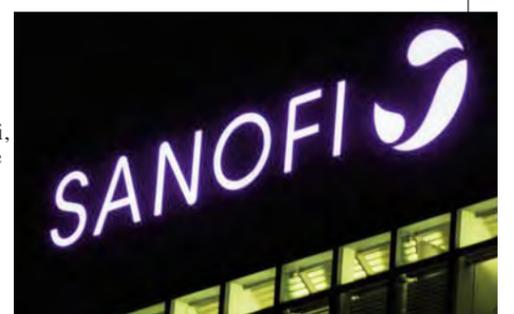
## Mais alors pourquoi il y a encore des maladies ?

Bonne question. C'est en raison de la «couverture vaccinale.» En gros, c'est la proportion de personnes vaccinées dans une population. Et c'est très important. Pour que ça marche, pour que le virus ne se propage pas, il faut atteindre le chiffre de 95%. C'est ce qu'on appelle «l'immunité collective». Mais le problème aujourd'hui, c'est qu'il y a des gens qui ne «croient pas» aux vaccins. Pour lutter contre ça, les vaccins sont obligatoires et tous les enfants y sont soumis. Un vaccin, cela a deux objectifs : se protéger soi, mais aussi protéger ceux qui nous entourent.

## Coronavirus : Sanofi s'allie au gouvernement US pour développer un vaccin

Sanofi s'est associé à une agence du ministère de la Santé américain pour développer un vaccin contre le coronavirus Covid-19, annonce, mardi, le groupe pharmaceutique français dans un communiqué. Sanofi collaborera avec la Barda (Autorité pour la Recherche-Développement avancée dans le domaine biomédical), qui relève du ministère américain de la Santé, «pour tenter d'accélérer le développement d'un vaccin».

Le laboratoire français «prévoit d'approfondir ses recherches sur un vaccin-candidat préclinique avancé contre le Sras» (syndrome respiratoire aigu sévère), dont l'épidémie a atteint son pic en 2003, vaccin «qui pourrait également protéger contre le Covid-19», précise Sanofi. Les détails financiers du partenariat n'ont pas été dévoilés. «D'après nos calculs, nous aurons un vaccin-candidat disponible pour des tests in vitro dans moins de six mois et pourrons potentiellement entamer des essais cliniques dans un an ou un an et demi», a déclaré David Loew, responsable mondial des vaccins de Sanofi. Le groupe aura recours à la plate-forme de recherche ADN qu'elle utilise déjà pour le développement des vaccins contre la grippe, domaine dans lequel la société possède une solide expertise. Le groupe américain Johnson & Johnson a lui aussi annoncé la semaine dernière collaborer avec la Barda pour accélérer le développement d'un vaccin contre le coronavirus. Au total, plus d'une dizaine de laboratoires travaillent actuellement sur des vaccins, antiviraux ou autres traitements susceptibles de venir en aide aux patients infectés par le coronavirus apparu en décembre dernier à Wuhan dans le centre de la Chine.



## Musique

# Le pianiste Simon Ghraichy anime un récital à Alger

Un concert de musique classique a été animé, ce jeudi soir, à Alger, par le pianiste Simon Ghraichy, dans des atmosphères solennelles, devant un public nombreux et recueilli.

La grande caisse de résonance que constitue l'espace imposant de la Basilique «Notre Dame d'Afrique», a permis, au pianiste Simon Ghraichy de promener l'assistance dans une randonnée onirique à travers une dizaine de pièces savamment choisies, de différents grands compositeurs, de la période du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine. Durant près de 65 mn, le génie créatif des compositeurs et la virtuosité de l'artiste, époustouflant de technique et de maîtrise de l'instrument, ont été mis en valeur dans le silence sacré des lieux et la pureté des sonorités. «Prélude et fugue en LA mineur» de Jean Sébastien Bach (1685-1750) et Franz Liszt (1811-1886), «Variations sur un thème de Beethoven» de Robert Schumann (1810-1856), «Timelapse», de Michael Nyman né en 1944, ont figuré parmi les pièces au programme du pianiste, tout de noir vêtu, avec une veste et des chaussures ornées de broderies. Dans des variations modales et rythmiques, le pianiste, également investi dans la recherche et les études comparatives sur des œuvres d'époques différentes, est passé de la rigueur académique des grands classiques, à la spontanéité, caractérisant les musiques et chants populaires, conçus dans des cadences ternaires aux ambiances festives. L'artiste a ensuite enchaîné dans un tout autre registre musical avec «Recuerdos de la Alhambra» de Francisco Tarrega (1852-1909), «Asturias» d'Issac Albeniz (1860-1909), «Deux

danses afro-cubaines» d'Ernesto Lucuona (1895-1963), «Alfonsina y El Mar» d'Ariel Ramirez (1921-2010) et «Danzon No 2» d'Arturo Marquez né en 1950. «Très heureux» de se produire devant le public algérois, «chaleureux et accueillant», Simon Ghraichy, prenait du plaisir à présenter chacune des musiques interprétées, expliquant qu'il a dû adapter au piano, les pièces, «Asturias» et «Recuerdos de la Alhambra», initialement écrites pour guitare. Dans la solennité de l'instant, le public a savouré chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la volupté, appréciant le professionnalisme et le talent de l'artiste, en Algérie pour la première fois, et dont c'est la 2<sup>e</sup> prestation après celle à Tlemcen (la veille) et avant celles de Constantine et Annaba. En présence de représentants des missions diplomatiques françaises et mexicaines accréditées à Alger, le pianiste Simon Ghraichy, répondant au rappel de l'assistance, est remonté sur scène pour clore son récital avec «Les sauvages» de Jean Philippe Rameau. Né en 1985, Simon Ghraichy, français d'origine libano-méxicaine, est devenu une figure incontournable de la scène classique, jouissant du respect de ses pairs pour sa virtuosité irréprochable, son charisme et sa personnalité décomplexée qui lui vaudra de conquérir très vite de nouveaux publics. Élève de Michel Béroff et Daria Horova au Conservatoire national supérieur de musique à Paris, et de Tuija Hakkila au Sibelius Académy à Helsinki (Finlande),



sa carrière prit un essor en 2010, pour voir ensuite, son talent d'artiste accompli sollicité dans de grands événements en France et ailleurs pour se produire sur les scènes les plus prestigieuses du monde. Réalisant plusieurs enregistrements en 2016 dans le cadre d'un partenariat de 3 ans avec Universal Music France, Simon Ghraichy a sorti 4 albums, «Transcriptions et paraphrases d'airs d'opéras faites au XIX<sup>e</sup> siècle par Franz Liszt» (2013), «Sonate pour piano

en SI mineur» de Franz Liszt et «Kreisleriana» de Robert Schumann (2015), «Héritages» (2017) et «33» (2019). Organisé par la Basilique «Notre Dame d'Afrique», le récital de piano de Simon Ghraichy a été programmé, selon le directeur de la Basilique Notre Dame d'Afrique, père José Maria Cantal Rivas, dans le cadre du «programme régulier, initié par l'église».

Benadel M. /Ag.

## Annaba

## La générale de la pièce «Le quai aux fleurs ne répond plus» chaleureusement ovationnée

La pièce *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, a été chaleureusement accueillie par les adeptes du 4<sup>e</sup> art lors de sa présentation, ce jeudi soir, au théâtre régional d'Annaba. Adapté du roman éponyme de Malak Haddad, cette œuvre traite des angoisses existentielles du personnage Khaled Bentobal, poète algérien exilé, va retrouver son ami d'enfance Simon Geudj. Ce dernier est devenu avocat, il s'est organisé une vie confortable qui, au moment où l'Algérie est déchirée par la guerre, ressemble à un blasphème. Khaled est seul dans son exil, seul avec son courage, sa lucidité, sa fidélité à sa femme et à sa patrie. Mais il va apprendre que sa solitude est plus grande encore, qu'Ourida l'a trahi et à trahi l'Algérie. Une trahison qui amorcera sa descente en enfer. Mise en scène par Abdelhamid Gouri, cette pièce de 75 mn a redonné vie à une œuvre majeure de la littérature algérienne d'expression française du XX<sup>e</sup> siècle dont le thème restera celui de la fidélité à la patrie et aux siens. Longtemps ovationnée par le public, cette dernière pièce a mis en scène 9 comédiens parmi lesquels, Atef Krim Khaled dans le rôle de Khaled et Mouna Ben Soltane dans le rôle de son épouse Ourida.

Benadel M.

## Coopération algéro-russe Bendouda s'entretient avec Igor Beliaev pour l'ouverture des Centres culturels dans les deux pays

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a reçu, ce jeudi, à Alger, l'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, avec lequel, elle a évoqué «l'ouverture de Centres culturels dans les deux pays» en vertu de la convention signée par les deux gouvernements. Lors de cet entretien, les deux parties ont mis en avant «l'importance et la qualité de la coopération culturelle entre les deux pays», notamment en matière d'arts, et ce, à travers la participation de la Russie aux différents festivals culturels organisés par l'Algérie. Ils ont également passé en revue les relations culturelles entre les deux pays ainsi que les moyens de les renforcer dans différents domaines, notamment, le cinéma et les arts dramatiques, évoquant, à ce titre, la possibilité d'organiser une semaine culturelle du cinéma russe en Algérie.

## Mostaganem

## Plaidoyer pour l'écriture de l'histoire locale et la documentation des événements de la glorieuse Révolution de Novembre 1954

Les participants à la Conférence nationale sur «la guerre de Libération nationale dans la région de Achaâcha et des monts de la Dahra», clôturée, ce jeudi, à Mostaganem, ont plaidé pour l'enregistrement et l'écriture de l'histoire locale et la documentation des événements de la glorieuse Révolution de Novembre 1954. En clôture de cette rencontre de 2 jours tenue à la bibliothèque de lecture public, Chahid Bouchafa Ahmed, dans la commune de Achaâcha (80 km à l'est de Mostaganem), ils ont recommandé de valoriser toutes les initiatives visant à améliorer l'écriture de l'Histoire locale et à les accompagner. Un appel a été lancé pour renforcer la tradition d'organiser de tels colloques consacrés à l'Histoire des différentes communes de la wilaya de Mostaganem dans le but de documenter et d'apporter leur contribution à la glorieuse Guerre de Libération nationale et mettre la lumière sur les événements qui s'y produits et les figures de gloire.

Les participants à cette rencontre, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid, ont sollici-

té les autorités locales à immortaliser les sites et événements que la région a connus, à travers des fresques murales et des stèles commémoratives qui contribuent à la préservation de la mémoire nationale, notamment la Mosquée de Chréa et à Ghar Yazrou. Cette conférence a traité de plusieurs axes abordant, entre autres, le déclenchement de la glorieuse Guerre de Novembre 1954 dans la région de Achaâcha, l'action militaire et révolutionnaire dans les monts de la Dahra de l'ouest, le parcours militant du cheikh Zerrouki Bendine, le Chahid commandant Djillali Bounaâma, la Guerre de Libération nationale dans les médias français et les hauts faits marquants que la région a connus entre 1954 et 1962.

Cette rencontre a été initiée par le Centre culturel Chahid Kaddour Belarbi et le Musée de la commune de Achaâcha en collaboration avec le laboratoire des études de communication et d'information de l'Université de Mostaganem et celui de la recherche historique «sources et traductions» de l'Université d'Oran.

## Cinéma

## «Nardjes A.», documentaire sur le «Hirak» présent à la 70<sup>e</sup> Berlinale

Le long métrage documentaire *Nardjes A.*, *Une journée de la vie d'une militante algérienne* du réalisateur algéro-brésilien Karim Aïnouz sera projeté à la 70<sup>e</sup> Berlinale, Festival international du film de Berlin, qui s'est ouvert, ce jeudi soir, dans la capitale allemande, ont annoncé les organisateurs sur leur site Internet. Présenté en avant-première mondiale dans la section «Panorama» (hors compétition), ce film aborde le «Hirak» pacifique des Algériens à travers le quotidien d'une militante dans les rues

d'Alger. Le «Hirak», qui souffle sa première bougie, est né le 22 février 2019 par la volonté de millions d'Algériens sortis dans les rues manifester leur rejet d'un 5<sup>e</sup> mandat de l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika et réclamer un État démocratique, fondé sur le droit, bannissant la corruption et consacrant la souveraineté du peuple algérien. D'une durée de 80 mn, *Nardjes A.*, *Une journée de la vie d'une militante algérienne* est une coproduction entre l'Algérie, l'Allemagne, le Brésil, la France et le

Qatar. Né en 1966 au Brésil, Karim Aïnouz a produit et réalisé une quinzaine de films dont *Le ciel de Suely*, *La falaise argentée*, *La vie invisible d'Euridice Gusmao* primé en 2019 au Festival de Cannes dans la catégorie «Un certain regard». La 70<sup>e</sup> Berlinale se poursuit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars prochain avec 18 films en compétition pour l'*Ours d'Or*, la plus haute distinction de cet événement considéré comme un des plus importants rendez-vous cinématographiques dans le monde.



## Sahara occidental «Le Maroc n'est qu'une puissance militaire occupante», selon Oubi Bouchraya

Oubi Bouchraya, membre du Secrétariat national du front Polisario, chargé de l'Europe et l'Union européenne (UE), a rappelé, ce jeudi, que le Maroc n'est qu'une «puissance militaire occupante» du Sahara occidental.



«Le Maroc n'a autre statut qu'une puissance militaire occupante du territoire longtemps affirmé par l'Assemblée générale ainsi que le Conseil de sécurité de l'ONU et réaffirmé récemment par les arrêts de la Cour de justice de l'UE en 2016 et 2018», a précisé Oubi Bouchraya. Il réagit à des propos du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, selon lesquels «l'accès et les conditions d'entrée dans un territoire non autonome tel que le Sahara occidental sont déterminés par les autorités administrantes du territoire». «Le Maroc ne peut même pas prétendre au statut d'une puissance administrante de facto, prétention contredite par l'avocat de la Cour de justice européenne en janvier 2018, rappelant qu'une telle notion n'existe pas dans le droit international», a soutenu le représentant du front Polisario. Dans une déclaration de presse, Oubi Bouchraya expliqué, que tout en rappelant, le soutien de l'UE aux efforts de l'ONU pour le règlement de la question du Sahara occidental, Josep Borrell a terminé sa réponse à une question parlementaire et au nom de la Commission européenne datée du 18 février 2020, par «un nouveau dérapage, en affirmant que l'accès et les conditions d'entrée dans un territoire non autonome tel que le Sahara occidental sont déterminés par les autorités administrantes du territoire». «Ce paragraphe contient deux affirmations «erronées, contraires au droit international et européen et trahit les obligations de l'UE en matière des Droits de l'Homme», a regretté Oubi Bouchraya, ajoutant que «le Maroc occupe le Sahara occidental et son statut est celui d'une puissance d'occupation.

### L'Intergroupe parlementaire andalou «Paix au Sahara occidental» est né

Un Intergroupe au Parlement andalou, «Paix au Sahara occidental», a été constitué, lors d'une séance, mercredi, présidée par la présidente du Parlement autonome d'Andalousie, Marta Bosquet, a indiqué la Fédération des Associations de solidarité avec le Sahara occidental «Fandas». «Le but de la constitution de cet Intergroupe est de promouvoir des initiatives qui favorisent une solution juste et pacifique qui aboutit au processus de décolonisation inachevée au

Sahara occidental», dernière colonie en Afrique, a-t-on ajouté dans le communiqué. En ce sens, a souligné le communiqué, «les Intergroupes parlementaires des Parlements autonomes, le Congrès et le Sénat d'Espagne, répondent à la nécessité d'améliorer les conditions humanitaires et diverses actions de sensibilisation politique, économique et sociale avec le peuple sahraoui». Pour le délégué sahraoui en Andalousie, Mohamed Zrug, cité par l'Agence officielle sahraouie SPS, «de nouvelles actions de cet Intergroupe sont nécessaires pour rendre visible la cause sahraouie». La Fédération des Associations de solidarité avec le Sahara occidental, «Fandas», par le biais de son président, Geli Ariza, a félicité tous les membres de l'Intergroupe et les a encouragés à continuer de travailler afin de mettre fin à un conflit qui a trop duré, plus de quatre décennies. La présidente du Parlement a exprimé, à cette occasion, son «soutien à la défense du peuple sahraoui», exprimant également sa disponibilité maximale, son engagement envers l'Intergroupe nouvellement créé. L'Intergroupe est composé de parlementaires issus de quatre groupes politiques. Il convient de rappeler que jusqu'à présent, plusieurs groupes parlementaires ont été créés dans le même but, défendre et soutenir la cause sahraouie. La semaine dernière, l'Intergroupe européen «Paix pour le peuple sahraoui» a été annoncé officiellement à Strasbourg», un bloc de plus d'une centaine de députés de divers partis politiques de tous les pays de l'Union européenne (UE) dans le but de soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance. Ce groupe parlementaire «Paix pour le peuple sahraoui», qui comprend plus d'une centaine de députés de divers partis politiques de tous les pays de l'Union européenne, est présidé par Joachim Schuster, député européen du Parti social-démocrate allemand. Joachim Schuster, a déclaré, après l'annonce officielle de la constitution de ce groupe, que l'Union européenne «est tenue d'assumer ses responsabilités et son engagement à respecter le droit international et européen, d'une part et d'autre part envers le peuple sahraoui et sa lutte juste pour ses droits légitimes, y compris le droit à l'indépendance et à l'autodétermination».

Ahsene Saaid / Ag.

## République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SÉTIF

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N°...../2020

Le Wali de la Wilaya de Sétif représenté par le Directeur de l'Administration locale lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles: 39,40,42,44 & 61 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, pour :

PROJET: AMENAGEMENT LOGEMENTS DE FONCTION SIEGES DAIRAS

Lot:01( Ain-El kebira, Amoucha,Babor)  
Lot:02( Beni-Ouartilène, Bouandes,Maoklane)  
Lot:03( Ain-Oulmane, Ain-Azel,Hammam sokhna)

Les entreprises ayant un certificat de qualification professionnelle Deux (02) ET PLUS : EN BATIMENT (TCE) COMME ACTIVITE PRINCIPALE OU SECONDAIRE sont invitées à retirer Les cahiers des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Sétif: Avenue de l'ALN ,Tel :036 61 72 97 / Fax : 036 61 72 99 - NIF:098419015001929.

Les offres doivent être déposées auprès de la DAL dont l'adresse sus indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (Soumission à ne pas ouvrir)

Cette enveloppe abritera trois enveloppes scellées, Chaque une de ses trois enveloppes doit être identifiée en tant que telle (un dossier de candidature ou une offre technique ou une offre financière) avec le cachet du soumissionnaire.

#### Les pièces jointes à l'offre :

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de soumission est constitué de:

#### I - La première dite dossier de candidature

- la déclaration de candidature, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- la déclaration de probité, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- la déclaration de sous-traitant, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Copie du certificat de qualification demandée en cours de validité.
- Copies des attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale (CNAS)
- planning de réalisation des travaux signée par le soumissionnaire
- Toute pièce justificative qui permet l'évaluation du soumissionnaire:
  - a- Références professionnelles : copie de la qualification professionnelle demandée.
  - b- Références financières : moyens financiers justifiés par les bilans financiers des exercices des deux dernières années.
  - c- Références techniques :

- 1- Moyens humains : copie de la liste du personnel justifiée par Copies des attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale (CNAS) en cours de validité, pour l'encadrement: copie de diplôme + copie d'attestation d'affiliation CNAS (ou CASNOS pour le soumissionnaire lui-même) en cours de validité
- 2- Moyens matériels : une Liste dument justifiées et délivrée par (Huissier de justice, validité d'une année le jour de l'ouverture des plis+cartes gnse et attestations d'assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant).
- 3- Références professionnelles : copies des Références professionnelles de l'entreprise pour des travaux analogues ou de même nature réalisés (bâtiment) dûment justifiées (attestation de bonne exécution ou certificats Administratifs relatifs aux principaux travaux réalisés avec montant délivrés par le maître de l'ouvrage (organisme publics ou entreprise/société économique publics)

#### ■ Remarques :

- 1)- conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 2)- Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que du soumissionnaire attributaire du marché
- 3)- la date de validité des documents exigés est à partir de la date d'ouverture.

#### II - La seconde dite l'offre technique

Conformément à l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de soumission est constitué de:

Ce dossier est composé de :

- la déclaration à souscrire, renseignée, datée et signée.
- présent cahier des charges offre technique portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique Justificative, dument remplie et signée (modèle ci-joint) par le soumissionnaire

#### III - la troisième dite offre financière

- la lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée;
- le bordereau des prix unitaires (B.P.U.) daté et signé par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E.), daté et signé par le soumissionnaire.

#### Les pièces complémentaires :

En application des dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature cités ci-dessous, sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

- 1- Les documents concernant la procuration.
- 2- Copie de registre de commerce
- 3- Copie d'affiliation (CASNOS) en cour de validité.
- 4- Copie d'affiliation (CACOBATPH) en cour de validité.
- 5- Copie de l'extrait de rôles en cours de validité apuré ou avec échéancier.
- 6- Casier judiciaire moins de 03mois (copie originale) de la personne dûment habilitée à signer l'offre
- 7- copie de l'Attestation de dépôt des comptes sociaux de la dernière année délivrés par le CNRC pour les sociétés
- 8- Copie Numéro Identification Fiscale (NIF)
- 9- Statut de l'entreprise pour les sociétés

#### Présentation des offres:

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Les trois enveloppes indiquées ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, fermée, cachetée et anonyme, ne comportant que les mentions suivantes :

« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° .....  
AYANT POUR OBJET :

PROJET: AMENAGEMENT LOGEMENTS DE FONCTION SIEGE DAIRA

Lot:01( Ain-El kebira, Amoucha,Babor)  
Lot:02( Beni-Ouartilène, Bouandes,Maoklane)  
Lot:03( Ain-Oulmane, Ain-Azel,Hammam sokhna)

#### N.B:

- Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que du soumissionnaire attributaire du marché.
- La date de préparation des offres est fixée à : (15 jours à partir de la 1ère parution dans les journaux ou dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur public BOMOP) Soit le : ..... A 14 h00.
- La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres à : 14h00, au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, bureau des marchés publics.
- Toutes offres déposées après l'heure susvisée sera rejetée.
- L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, (séance public).

## Syrie

# La vie reprend son cours normal à Alep et Idleb à l'aune des victoires de l'armée

*La vie est en passe de reprendre son cours normal dans les villes d'Alep et Idleb, dernières régions où subsistent encore des poches terroristes, au moment où les forces de l'armée syrienne poursuivent leur progression rapide vers la reprise totale des territoires de la ville d'Idleb, cœur palpitant de la Syrie, selon des sources médiatiques.*

Après la décision de rouvrir les services d'utilité publique au profit des populations locales, prise au cours de la semaine écoulée lors d'un Conseil des ministres, les autorités syriennes ont décidé, mercredi, de remettre en service l'aéroport international d'Alep fermé depuis 2012. «Le premier vol reliant Damas à Alep décollerait mercredi», a fait savoir le ministère des Transports syrien dans un communiqué rendu public, précisant que l'aéroport est maintenant prêt pour des vols vers le Caire et Damas. Pour ce qui est de la réouverture des services d'utilité publique, le Conseil des ministres a chargé d'ores et déjà les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé d'élaborer une méthodologie pour développer leurs services à travers tout le territoire syrien, selon le communiqué. La reprise des services d'utilité publique est la meilleure façon pour encourager les Syriens à retourner dans leurs régions respectives et s'y installer pour de bon, s'accordent à dire les analystes de la scène politique en Syrie. Dans ce sens, les

observateurs s'attendent à un retour massif des habitants dans les prochains jours. «Les victoires que ne cessent de remporter les forces de l'armée syrienne sur le front, en reprenant notamment les principaux axes routiers sont encourageantes à plus d'un titre», indique-t-on. «Elles sont en effet un gage et la preuve concrète sur la fin du terrorisme», ajoute-t-on. La victoire des forces armées syriennes a été accompagnée partout par des scènes de liesse des habitants où des chants et des hymnes à la gloire des forces armées ont été entonnés. Le retour à la vie normale dans ces villes doit se faire aussi rapidement, selon les analystes, «en raison de l'entente et la bonne volonté animant et le gouvernement et l'opposition» s'agissant de ce point. «La réédification des régions d'Idleb et d'Alep et la nécessité d'y insuffler en urgence de nouveau la vie a toujours fait partie des débats et des tables rondes regroupant le gouvernement et la classe politique en Syrie ces derniers mois», affirme-t-on. Le président syrien, Bachar Al Assad, qui suit de très près l'avancement des forces de

l'armée syrienne sur le front, avait indiqué au mois de décembre dernier lors de sa visite dans la région d'Idleb «que la bataille d'Idleb sera la clé pour mettre la fin au terrorisme et annoncer par la même la reprise totale du territoire syrien». Les forces syriennes triompheront à Idleb «comme elles ont su le faire dans les régions de Draa, El Ghotia et Homs», a-t-il assuré.

## L'importance stratégique d'Idleb

La ville Idleb considérée comme étant le véritable cœur palpitant de la Syrie est située dans le nord-ouest du pays et est bordée à l'est par la province d'Alep, au nord-est par la ville d'Afrin (relevant du Rif d'Alep), au sud par la province de Hama et au sud-ouest par la province de Lattaquié. Son importance stratégique consiste, notamment en sa position géographique faisant d'elle une jonction reliant la Syrie à la Turquie, à la Jordanie et au Golfe. Elle dispose également d'une importance

particulière au plan local, dès lors qu'elle est considérée comme la porte d'entrée sur la mer Méditerranée. D'une superficie de 6000 km<sup>2</sup>, Idleb qui comptait, avant le début de la crise en Syrie en 2011, une population d'environ deux millions de personnes, est habitée actuellement par environ 3,7 millions de personnes, dont 1,3 million de civils déplacés des autres villes syriennes. De plus, un million d'habitants de la population de la province vivent dans 200 camps près de la frontière turque.

La province d'Idleb constitue aussi une des principales portes d'acheminement des aides humanitaires vers la Syrie, via le poste frontalier de Bab Al Hawa. Plus de 1500 camions chargés de denrées alimentaires et de secours accèdent mensuellement à travers cette région de même que 4500 camions chargés de produits commerciaux. Idleb a été déclarée comme étant l'une des zones de désescalade, en vertu de l'accord d'Astana, sur la Syrie, conclu le 5 mai 2017, par les Etats garants, la Turquie, la Russie et l'Iran.

## Présidentielle au Togo Plus de 3 millions d'électeurs appelés aux urnes

Les Togolais sont appelés aux urnes, ce samedi, pour choisir leur président parmi sept candidats en lice dont le président sortant et candidat à sa propre succession, Faure Gnassingbé qui briguera un 4<sup>e</sup> mandat. Les forces de l'ordre ont voté par anticipation dès mercredi dans une atmosphère de calme, selon le site d'information local, Actu-Togo. Selon la même source, 9389 bureaux de vote seront ouverts dans 4445 centres de recensement et de vote, et 10 000 gendarmes et policiers environ, seront déployés à travers le pays afin d'assurer la sécurité de ce rendez-vous électoral. Au pouvoir depuis 2005, après avoir succédé à son père Gnassingbé Eyadéma, Faure Gnassingbé qui a été réélu en 2010 et en 2015, reste le favori face à six candidats d'opposition, selon des médias locaux. Le président sortant a réaffirmé lors de sa campagne électorale, son engagement à poursuivre son programme de développement du pays surtout dans les zones rurales en mettant un accent particulier sur la transformation agricole. Pour sa part, le candidat malheureux des deux dernières élections présidentielles, Jean-Pierre Fabre, de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), avait démarré sa campagne électorale, avec un projet de société axé sur deux grands points, à savoir la construction d'un Etat de droit et la gestion rigoureuse des finances publiques, outre la priorité au volet social (emplois, santé, éducation et la sécurité alimentaire). De son côté, le candidat du Mouvement patriotique pour la démocratie et développement (MPDD), l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo, est positionné comme «une alternative pour la victoire», selon des analystes. Dans son programme électoral, Kodjo s'engage à améliorer les conditions de vie des populations, construire des infrastructures routières, faire en sorte que les entreprises qui y sont installés profitent aux citoyens et résorber le fort taux de chômage dans le milieu rural. L'ancien Premier ministre promet également la création de richesses, la protection des droits humains et la distribution équitable des biens. La course pour la présidentielle concerne également Tchabouré Gogué, candidat de l'Alliance des démocrates pour le Développement Intégral (ADDI), Georges William Kuessan du parti Santé du peuple, Mouhamed Tchassona Traoré, candidat du Mouvement pour la démocratie et le Développement (MCD) et le professeur juriste -notaire, Komi Wolou, du Parti socialiste pour le Renouveau (PSR).

## Tunisie

## Le nouveau gouvernement soumis au vote de confiance mercredi prochain

Le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple en Tunisie tiendra, mercredi prochain, une séance plénière consacrée au vote de confiance au gouvernement d'Elyes Fakhfakh, qui a présenté, mercredi dernier, un gouvernement amendé après d'intenses négociations avec le parti d'Ennahdha, principale force du parlement, qui s'est engagé à soutenir cet exécutif lors du vote de confiance. Le nouveau gouvernement doit obtenir 109 voix sur 217, ce qui nécessite d'importantes négociations étant donné le morcellement de l'Assemblée, où Ennahdha ne compte que 54 sièges. Cette nouvelle liste comprend 32 ministres, dont 7 appartenant à Ennahdha, et confie les ministères régaliens à des

personnalités n'ayant pas de lien direct avec des partis. L'appui d'Ennahdha ouvre la voie à l'approbation de ce gouvernement par le Parlement dans les jours à venir. Après l'échec d'un premier gouvernement en janvier, un nouveau rejet pourrait entraîner une dissolution de l'Assemblée élue il y a quatre mois, et des élections anticipées. Le président Kaïs Saïed, qui s'est retrouvé au centre du jeu politique après l'échec d'un 1<sup>er</sup> cabinet formé sous la houlette d'Ennahdha, a martelé qu'à défaut d'approbation de l'exécutif présenté par le Premier ministre qu'il a désigné, il dissoudrait l'Assemblée. Il peut le faire à partir du 15 mars, si aucun gouvernement n'a été validé d'ici là.

## Libye

## Erdogan rencontre Sarraj après la reprise des pourparlers à Genève

Le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est entretenu, jeudi à Istanbul, avec Fayez Al Sarraj, chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen reconnu par l'ONU, après que la Turquie eut assuré que ses engagements en Libye étaient liés à un cessez-le-feu dans ce pays en proie à un conflit entre factions rivales. La rencontre à huis clos, qui ne figurait pas dans le programme officiel du Président Erdogan, a eu lieu au palais de Dolmabahce datant de l'époque ottomane, a indiqué la présidence, sans fournir de détails. Auparavant, les pourparlers militaires indirects entre belligérants libyens visant à instaurer un cessez-le-feu ont repris à Genève sous l'égide de l'ONU. Le ministre turc des Affaires étrangères Mevlut Cavusoglu a déclaré, ce jeudi, à la télévision publique TRT Haber que les

engagements de la Turquie en Libye étaient «liés au cessez-le-feu». «Si le cessez-le-feu n'est pas maintenu, le transfert vers un processus politique est très difficile», a ajouté le ministre. Un cessez-le-feu a été conclu en janvier sous les auspices de la Russie et de la Turquie mais la trêve a été violée. Lors d'un sommet à Berlin en janvier, plusieurs pays dont la Russie, la Turquie, la France et l'Egypte sont convenus de mettre fin aux ingérences étrangères en Libye et de respecter un embargo sur les armes décrété par l'ONU. Le gouvernement de Tripoli a mis fin à sa participation aux pourparlers cette semaine après des tirs de roquettes sur un port de la capitale, mais jeudi il est retourné à la table des négociations.

## Allemagne

# 8 morts dans 2 fusillades près de Francfort

Au moins huit personnes ont été tuées, mercredi soir à Hanau, près de Francfort (centre de l'Allemagne), dans deux fusillades et la police a «lancé une chasse à l'homme à grande échelle» pour retrouver le ou les auteurs.

Ces fusillades auraient visé des bars à chicha et fait au moins cinq blessés graves, selon des médias locaux. «A ce stade, la police peut seulement confirmer que huit personnes ont été mortellement blessées», ont indiqué les autorités dans un communiqué. Un important dispositif policier a été déployé dans cette ville, située à une vingtaine de kilomètres de Francfort (Hesse), selon la même source.

Une trentaine de voitures de police sont parties du commissariat de Hanau et selon des témoins, des policiers munis de mitraillettes ont été déployés dans la ville. Une première fusillade aurait visé un bar à chicha, le Midnight, au cœur de cette ville d'environ 90 000 habitants. Selon la police, au moins une personne a été grièvement blessée sur ce premier site vers 22h (21h GMT). Des témoins, cités par des médias locaux, ont

rapporté avoir entendu une dizaine de coups de feu. Le ou les auteurs auraient ensuite quitté en voiture ce premier site en direction de la Kurt-Schumacher Platz, dans le quartier de Kesselstadt, selon la police. Une seconde fusillade s'est alors produite, qui a fait «au moins 5 blessés graves» d'après le bilan initial des autorités. Selon les médias locaux, trois personnes ont été tuées devant le premier bar à chicha et cinq devant le deuxième, L'Arena Bar. De

nombreux véhicules et ambulances circulaient dans la nuit dans cette ville. Le mobile de ces attaques n'était pas encore connu, a précisé un porte-parole de la police

### Un suspect «trouvé mort à son domicile»

Une personne soupçonnée d'être l'auteur des fusillades qui ont fait au moins huit morts à Hanau, près de Francfort en Allemagne, a été

retrouvée «morte à son domicile», a indiqué la police jeudi. «L'auteur probable a été trouvé sans vie à son domicile à Hanau.

Les forces d'intervention spéciale de la police y ont de plus découvert un autre corps. L'enquête se poursuit. Actuellement il n'y a pas d'indication selon laquelle il y aurait d'autres auteurs», a écrit sur Twitter la police du sud-est du Land de Hesse.

### Coronavirus

## Pékin accélère l'essai clinique de 5 nouveaux médicaments

La Chine a accéléré les essais cliniques de cinq nouveaux médicaments pour traiter le COVID-19 sur la base de l'examen discret d'un groupe d'experts, a déclaré vendredi Chen Shifei, chef adjoint de l'Administration nationale des produits pharmaceutiques. L'approbation pour le lancement sur le marché des médicaments utilisés pour les indications du COVID-19 a également été accélérée, car l'étude scientifique est pratiquement terminée, et ils sont inclus dans les programmes de recherche spéciaux pour le traitement du COVID-19, a-t-il annoncé lors d'une conférence de presse. «Certains médicaments chimiques sûrs et efficaces et la médecine chinoise ont été inclus dans les médicaments prescrits par les médecins travaillant sur la ligne de front», a-t-il indiqué. Les préparations chinoises à base de plantes réalisées par plus de 80 établissements médicaux ont été appliquées dans le traitement des patients du COVID-19 et se sont avérées efficaces, a ajouté Chen. L'administration a également envoyé des groupes d'experts pour offrir des conseils aux équipes de recherche sur les vaccins afin de s'assurer que des vaccins sûrs et efficaces puissent être utilisés dans la lutte contre le COVID-19 le plus tôt possible, a-t-il noté.

### Téheran annonce

## 2 nouveaux morts

Le ministère iranien de la Santé a annoncé, ce vendredi, la mort de deux nouvelles personnes infectées par le nouveau coronavirus, ce qui porte à quatre le nombre officiel de décès dus à la maladie en République islamique. «13 cas nouveaux venant s'ajouter aux cinq déjà annoncés, ont été confirmés», a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé, Kianouche Jahanpour sur Twitter. «Malheureusement, deux d'entre eux ont perdu la vie», a-t-il ajouté. Jeudi, deux personnes âgées iraniennes sont décédées du nouveau coronavirus, quelques heures après avoir fait état des deux premiers cas avérés en Iran de contamination par cette épidémie. Il s'agit des premiers cas connus, au Moyen-Orient, de décès de patients atteints du virus COVID-19, qui a fait plus de 2000 morts depuis son apparition, dont huit en dehors de la Chine continentale: un en France, deux à Hong-Kong et en Iran, un au Japon, un aux Philippines et un à Taïwan. «Malheureusement, (les) deux (patients testés positifs au virus) sont décédés dans une unité de soins intensifs du fait de leur âge avancé et d'un système immunitaire défaillant», écrit l'agence officielle Irna en citant Kianouche.

## Espagne

# Vers un dialogue entre les gouvernements espagnol et régional de Catalogne

Le gouvernement espagnol et le gouvernement régional indépendantiste de Catalogne sont convenus de démarrer mercredi prochain un processus de négociations, a annoncé, jeudi, la présidence du gouvernement central. La tenue de ces négociations conditionne le vote du budget de l'Etat et la capacité du gouvernement espagnol Pedro Sanchez à gouverner. Le Premier ministre socialiste avait consenti à la mise en place de cette «table ronde» réclamée par le parti indépendantiste Gauche républicaine de Catalogne (ERC) afin de rechercher une solution politique à la longue crise indépendantiste dans cette région du nord-est de l'Espagne. ERC avait ensuite facilité son investiture à la présidence d'un nouveau gouvernement d'union entre les socialistes et le parti de gauche radicale Podemos. Le vote du budget de l'Etat dépend désormais d'ERC, qui conditionne son soutien à la progression du dialogue. En 2019, l'impossibilité de faire adopter le budget avait conduit Sanchez à organiser des élections législatives anticipées. Sanchez participera lui-même, avec cinq de ses

ministres, à cette première réunion prévue mercredi après-midi, selon des sources officielles. Du côté des indépendantistes catalans, seule est garantie pour l'instant la participation de Torra et du vice-président régional, Pere Aragonés, d'ERC. Critiqué par la droite et l'extrême droite espagnoles, le dialogue ne suscite pas non plus d'enthousiasme au sein de la formation indépendantiste de centre-droit «Ensemble pour la Catalogne» (JxCat), de Torra et de l'ex-président catalan Carles Puigdemont, selon les médias. Torra a exigé pour cette négociation la présence d'un médiateur international et l'inclusion comme interlocuteurs de dirigeants indépendantistes emprisonnés ou partis à l'étranger à la suite de la tentative de sécession de 2017, tel Puigdemont installé en Belgique. Sanchez n'a pas accepté ces conditions. Ce dialogue s'engage alors que les divisions entre JxCat et ERC sont exacerbées par la perspective d'élections régionales anticipées, que Torra a annoncées sans fixer de date précise.

## Grande-Bretagne

# Trump a proposé de gracier Assange

La défense de Julian Assange, menacé d'extradition vers les Etats-Unis, a affirmé, mercredi, que Donald Trump avait offert au fondateur de Wikileaks de le gracier s'il affirmait que la Russie n'était pas impliquée dans la fuite d'emails internes au parti démocrate américain. Cette affirmation a été formulée mercredi devant la justice britannique, lors d'une audience précédant l'examen de la demande d'extradition vers les Etats-Unis de l'Australien de 48 ans, qui doit débiter à partir de lundi prochain. La décision ne devrait pas intervenir avant plusieurs mois. Lors de cette audience, où Assange est apparu par vidéo-conférence, sa défense a cité un document dans lequel son avocate Jennifer Robinson affirme que cette proposition du président américain a été formulée par l'intermédiaire du député républicain américain Dana Rohrabacher, selon l'agence britannique Press association (PA). Le document affirme que Rohrabacher est «allé voir Assange et lui a dit, sur instruction du président, qu'il lui proposait une grâce ou une autre issue, si Assange... disait que la Russie n'a rien à voir avec les fuites du parti démocrate», selon PA. La juge a considéré que cette preuve était admissible. La Maison-Blanche a rapidement réfuté ces informations.

## Irlande

# La formation du gouvernement dans l'impasse

Les députés irlandais se sont réunis jeudi pour la première fois depuis les législatives marquées par une percée historique des républicains du Sinn Féin, sans nouveau gouvernement car les discussions entre les trois principaux partis politiques du pays sont dans l'impasse. La forte progression du Sinn Féin à l'issue du scrutin du 8 février a chamboulé le paysage politique irlandais, dominé depuis un siècle par les deux grands partis de centre-droit, le Fianna Fail et le Fine Gael du Premier ministre sortant Leo Varadkar. Les 160 députés du Dail, la Chambre basse du Parlement irlandais, devaient se réunir à partir de 12h GMT. Après l'élection du président de la Chambre, le «speaker», les différentes formations politiques présenteront leurs candidats au poste de Premier ministre (Taoiseach), occupé par

Varadkar depuis juin 2017. Mais faute de majorité et d'accord entre les partis, la séance risque fort de tourner court. La répartition des sièges est particulièrement éclatée: le Fianna Fail compte 38 députés, le Sinn Féin 37, le Fine Gael 35. Autrefois considérée comme la vitrine politique de l'IRA, l'Armée républicaine irlandaise, organisation paramilitaire opposée à la présence britannique en Irlande du Nord, le Sinn Féin se trouve aux portes du gouvernement. Lors du scrutin, où les électeurs composent eux-même leur liste en classant les candidats par ordre de préférence, le Sinn Féin a été placé en tête par 24,5% des électeurs, devant les deux grands partis centristes. Mais le parti républicain dirigé par Mary Lou McDonald n'avait présenté que 42 candidats, soit environ moitié moins que le Fianna Fail et le Fine Gael.

# Cri de détresse plein de sagesse Le Hirak souffle sa première bougie !

*Une première bougie soufflée, et déjà ça commence à bouger ! En attendant que tout va changer.  
Sous peu où à la peine et peut-être même dans la durée. Sauf que les habitudes ont souvent la peau dure.  
Elles ont (Changeons donc de lexique pour mieux apprécier l'image) le cuir épais et résistent fort au changement.*

● Par Slemnia Bendaoud

Le Hirak continue son chemin. Il ne cesse de marquer des points, mais aussi, son territoire d'expression privilégié. Dans la détermination est une très grande sérénité. Très conscient que le chemin à parcourir reste encore long, et que seule sa volonté de résister est à même de lui assurer le plein succès espéré. Bientôt une année houleuse, mais très joyeuse sera définitivement bouclée pour le Hirak, cependant, mis à part, le départ plutôt obligé de l'un de ses nombreux remparts, le système, dans son ensemble, est solide et sa composante reste encore en place, au prix de moult et très sdangereuses acrobaties ! En bonne place. Quelle audace... ! C'est l'un des plus anciens «faire-valoir» et habiles mécaniciens de la très vieille locomotive du pouvoir qui troque à la hâte ou dans la précipitation sa «salopette» contre son flambant neuf et «très chic complet» pour passer désormais sans tarder à la manoeuvre. Il y est installé en catimini via ce coup magique et très théâtral, pour parer au plus pressé. Après avoir longtemps fait partie du cercle de l'ombre des seconds couteaux, il lui est confié -contre toute attente- cette difficile mission de jouer «les tout premiers rôles». Il tient entre ses mains, sous l'œil vigilant de ses parrains, le volant de l'engin d'un pouvoir affolé par le Hirak. Il s'obstine à brûler à profusion le carburant pour filer droit en avant... Pour ne jamais risquer des coups d'œil latéraux ou vers l'arrière ! Depuis l'éviction -longtemps attendue et enfin réalisée par la seule volonté de la Rue - de l'ancien maître du Palais d'El Mouradia, seul un semblant de ravalement de façade du pouvoir a été opéré à la dérochée. En signe de changement à décrypter ! Tout juste pour jeter de la poudre aux yeux à un peuple surexcité - à la conscience citoyenne plutôt avérée - qui habite, désormais, la Rue, chaque vendredi après-midi et la matinée du mardi. Et dès la fin de la journée du 53<sup>e</sup> vendredi (celui du 21 février 2020), les «Hirakistes» fêteront dans la liesse et l'allégresse le 1<sup>er</sup> anniversaire de leur formidable mouvement insurrectionnel qui aura tenu toutes ses promesses, mais surtout en haleine d'un peuple épris de justice et de démocratie, pour à jamais vaincre le mur de la peur d'un système désuet et opérer au plus vite le changement souhaité. Mais face à cet engagement sans précédent qui aura défié la vieille garde et ses très anciennes méthodes de fonctionnement, que feront les hommes du système, eux qui sont pris de cours par l'ampleur extraordinaire du mouvement populaire et son caractère téméraire qui l'inscrit dans la durée ? Tenteront-ils, comme de tradition ou pour satisfaire à leurs ambitions, de toujours l'ignorer pour souvent à dessein le minorer ? Lui feront-ils encore la sourde oreille pour toujours lui imposer ces marques de dédain sans pareilles pour -comme de coutume- le narguer à distance et le faire douter de son projet ? Que feront-ils de plus qu'ils n'ont pu lui faire à présent ou durant ces tout derniers mois ? Savent-ils que leur passage en force et autre

simulacre d'élections osées n'ont rien changé à la donne politique pour vraiment infléchir le mouvement du Hirak, de faire rentrer à la maison tout ce beau monde qui écume la Rue à des jours et à des heures connus et endroits très précis ? La sagesse populaire et le bon sens citoyen ne nous recommandent-ils pas d'arrêter de nous leurrer de tels vrais demeures de la chose politique pour oser enfin s'engager à faire l'effort nécessaire de bien comprendre le changement souhaité et très rapidement entreprendre des actions sur le terrain, de manière à canaliser ce flux populaire pour en tirer tous les bienfaits et consolider notre démocratie naissante ! Cette année d'un Hirak «très soft» qui s'achève en fanfares marquera-t-elle la fin imminente d'un régime déliquescents qui cherche encore à la manière d'un désespéré naufragé de s'accrocher à sa relique de felouque, faute justement de s'inscrire dans un «mode de changement très profond» qui dicte déjà avec force et argumentaire sa logique à tout le monde ? L'entêtement du régime à faire dans le «dénier sociétal» via le truchement d'un savant d'armeroiement pour faire «faux barrage» à la réelle démocratie, peut-il le conduire -à terme- à son inévitable ruine ? À son inéluctable chute ? À sa probable disparition ? À son éclipse totale et déchéance bien générale ? Rien n'est moins sûr. Car le caractère civilisé et pacifique de la «Silmiya» du Hirak impose à son interlocuteur de l'autre bord de disposer d'un très haut niveau de conscience dans la perception correcte des légitimes revendications citoyennes lesquelles s'accrochent à leurs aspirations à la manière dont le fait d'un petit singe dans le giron de sa mère. Mieux encore, ceux qui tablaient sur l'essoufflement du Hirak se sont-ils à ce point trompés de cible ? Ont-ils intentionnellement caché leurs véritables inquiétudes derrière ces faux-fuyants auxquels plus personne n'y croit, y compris eux-mêmes ? À force de délibérément faire dans la très dangereuse farce, ont-ils fini par complètement perdre la face ? À présent, le Hirak reste encore debout. Toujours apte ou prêt au combat. Imperturbable. Encore très solide dans son raisonnement et dans le resserrement de ses rangs. Intransigeant sur les principes qu'il défend et très conscient de la voie empruntée. Il lutte de toutes ses forces même s'il bute souvent sur ce refus déguisé d'un pouvoir qui a des difficultés à revenir au réel. À la raison.

## Le Hirak, un mouvement irréversible !

C'est en ce moment précis que s'écrivent les meilleures pages de l'Histoire de l'Algérie post-indépendante. Jamais, au grand jamais, le pays n'a connu un pareil mouvement populaire, si fermement décidé, finement étudié et aussi uni et fédérateur pour le combat de sa survie ! Mais surtout aussi soudé, bien réussi, durable, si civilisé, super organisé, pacifique, joyeux et



Photo : Fateh Guidoum ©

très réaliste dans sa démarche. Un tel acte politique -aussi imparable qu'incomparable- n'est que la résultante logique d'un très haut niveau de conscience citoyenne, forgée à la peine par tant de misère, de privation et d'exclusion d'un peuple se sentant humilié dans son amour propre et qui a enfin osé recouvrer son droit à la parole, son droit à l'existence. Le spot publicitaire du 10 février 2019, malencontreusement agencé dans une farce de mauvais goût, en fut le véritable détonateur d'une colère populaire sans précédent. La belle coupole blanche, sur le fronton de laquelle trône le nom symbolique d'un Héros du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, en fut le témoin oculaire. Celui-ci fut touché à mort au sujet d'une date travestie et d'un sigle si noble à jamais séquestré et tout le temps piétiné. Cette goutte fangeuse de fiel politique ne pouvait être que de trop. Tant la coupe connaissait déjà un trop-plein intenable car le marasme social avait entre-temps atteint un seuil intolérable et plutôt insupportable. La suite des événements postérieurs venus se greffer les uns aux autres, se succédant à l'infini, en cascade et se propageant à la vitesse de la lumière, allait de son côté, déchaîner la rage des foules et les surexciter pour les précipiter à aller illico presto occuper en grand nombre la Rue. Aussi, la riposte populaire ne s'est-elle pas fait attendre. Kherrata, comme à son habitude -ne dérogeant guère à son ancestrale tradition-, fut la première à donner le ton pour marquer de son sceau insurrectionnel l'évènement, suivie de Bordj Bou-Arréridj et Khenchela, dans le sillage d'un tsunami qui allait se répandre telle une traînée de poudre à travers l'ensemble des contrées du pays... Ici et là, le peuple a marché en nombre et manifesté en surnombre, bravé l'interdit, occupé la Rue, mais aussi, brandi avec force ses légitimes revendications, après avoir foulé du pied un portrait géant d'un Président impotent, admis, à encore s'asseoir -pour faire valoir

un hypothétique nouveau bail-sur le «trône» sur instigation de sa haute cour. Face à cette humiliante provocation -une de plus ou celle de trop !-, la réaction de la Rue fut des plus terribles à canaliser et des plus instantanées à entrevoir, à l'image d'un violent tonnerre qui grondait la colère populaire, pour cracher les flammes de sa grande rage et profond malaise. La rage ne pouvait être longtemps contenue. La digue de la retenue de convenance allait immédiatement céder sous le poids farmineux d'un malaise général qui s'est emparé du peuple à une cadence effrénée pour tirer dans son sillage et flux continu les attentistes et autres supposés désintéressés du fait politique. Et tel un tonnerre imprévu, la gronde populaire connut une terrible déflagration populaire, à l'origine très spectaculaire, qui envoya tout son monde à occuper en un tournemain la Rue. À l'image d'une nuée d'oiseaux affolés, des jeunes et autres moins jeunes, des hommes, mais aussi, des femmes et des enfants y prirent leurs quartiers et y firent leur show, qui donna froid dans le dos des gouvernants de fait de la chose publique. Le Hirak et Belmadi : un même combat au profit de la Patrie. À l'image de ce qu'est le Hirak pour la politique du pays, Belmadi l'est pour le Sport algérien. L'un et l'autre font des émules ! Dans la dignité, avec une farouche détermination, un grand savoir-faire, et surtout dans un climat marqué par des résultats satisfaisants à chaque étape franchie avec grand succès. Le Hirak fait parler de lui au sein de la haute sphère du monde de la politique. Belmadi en fait autant, si ce n'est bien mieux, dans l'arène du foot mondial. Et chacun, à sa manière, engrange, à la fois et en série, des titres de gloire et des galons de mérite. Le Hirak et Belmadi ont su brillamment ressusciter de ses cendres la flamme vivifiante de cette Algérie de la gagne, de la grande performance, de la persévérance, de la citoyenneté,

de la dignité, et de la solidarité, pour marquer des points à l'adversaire et sauvegarder son territoire de gloire. Ils ont -chacun dans son rôle- su donner à l'Algérie cette image d'un pays qui suscite enfin de la fierté pour le Citoyen algérien, lui, qui, désormais, jouit d'un grand respect au sein du monde entier. Ils ont brillamment marqué de leur empreinte leur temps, mais aussi, l'esprit de nombreux peuples de la planète, qui leur témoignent justement de l'admiration. À présent, l'équation à résoudre se trouve être des plus compliquées. La sagesse du peuple est confrontée à un pouvoir omnipotent. D'où d'ailleurs, cette absence de communication. Aussi, cette forme de blocage du champ politique nuit énormément à l'État de la nation et au Citoyen. Avec l'assèchement imminent des réserves de l'Algérie en devise fortes, le différend mettra en péril le pays, si au demeurant des solutions concertées ne sont pas immédiatement proposées et mises en application. Les prochaines législatives seront un test très sérieux pour l'amorce d'un jeu démocratique et transparent. L'avenir du pays en dépend. Le Hirak a tout juste un an d'âge. Et déjà un palmarès des plus étoffés est à inscrire à son actif ! Son parcours élogieux continu d'écrire les pages de gloire de la Grande Histoire de l'Algérie. Son combat au profit de la démocratie nous réjouit et nous donne goût à la vie. On ne peut que lui souhaiter un «Happy Birthday» !

(\*) Selon le quotidien arabophone *Echourouk* du 12/02/2020, les faits qui se sont déroulés dans le quartier d'El Biar (Alger), remontent au mois de mars 2017, consécutivement à une plainte d'un riverain, et qu'aucun agent de l'ordre public n'est entré dans la demeure du propriétaire du volatile incriminé.





**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



**21h05 : Hawaii 5-0**

McGarrett, alerté par sa sœur, espionne avec elle des voisins inquiétants. Parallèlement, un homme qui fait du covoiturage et son passager sont assassinés...



**21h05 : La vie secrète des animaux du village**

Porté par la voix de la comédienne Cécile de France, ce récit révèle le monde parallèle de ces petits animaux qui vivent côte à côte avec les Hommes...



**20h55 : Frankie Drake Mysteries**

Mary charge Frankie et Trudy de retrouver la trace d'un enseignant disparu. Leur enquête les amène à mettre au jour des secrets de famille bien gardés...



**21h05 : Columbo - Meurtre parfait**

Le lieutenant Columbo enquête dans le milieu du spectacle : il soupçonne une employée, à l'alibi pourtant solide, d'avoir assassiné son patron...



**19h50 : Profilage - Intime conviction**

Adèle et Rocher enquêtent sur le suicide d'une quinquagénaire. Un autre corps est retrouvé sur les lieux de la tragédie : celui de la fille de la victime.



**20h50 : La bataille de Little Bighorn - Une légende du Far West**

En 1876, Sitting Bull et les Sioux infligent une cuisante défaite au général Custer à Little Bighorn. Retour sur une bataille mythique qui a façonné l'identité américaine...



**21h05 : Les Simpson**

Monsieur Burns fonde une université privée et fait appel à ses employés pour occuper les postes d'enseignants. C'est ainsi que Homer devient professeur...



**21h05 : The Big Bang Theory**

Une vieille cassette VHS redonne de l'élan à Sheldon, découragé d'avoir vu sa théorie réfutée. Bernadette aide Howard à préparer son audition...



**22h45 : Planète rouge**

En 2050, l'humanité semble condamnée à périr sur Terre : une équipe d'astronautes est envoyée pour une mission de la dernière chance sur Mars...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## Jeux méditerranéens à Oran Réception de 90 hôtels à l'horizon 2021

Quelque 90 nouveaux établissements hôteliers devraient être réceptionnés à Oran à l'horizon 2021, à l'occasion des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'Ouest, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat.



La Direction du tourisme et de l'artisanat prévoit la réception de 90 projets hôteliers à l'horizon de juin 2021 en prévision des Jeux méditerranéens, a indiqué, à l'APS, Abbès Kaim Benamar. Totalisant 12 572 lits, ces établissements hôteliers de différentes catégories devraient permettre la création de 4029 emplois directs, dont 12 d'une capacité globale de 2000 lits qui devraient être réceptionnés au courant du premier semestre de cette année, permettant la création de 400 emplois directs, a-t-on ajouté.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'investissement qui comprend 100 projets totalisant 16 676 lits et contribuant à la création de 6454 emplois, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, soulignant que «tous ces établissements hôteliers ont une cadence

d'avancement variant entre 3 et 98 et de divers degrés de classement. Ces investissements viennent s'ajouter au parc hôtelier, que possède la capitale de l'ouest de l'Algérie, estimé à 178 établissements hôteliers, a-t-on fait savoir. Concernant la cessation d'activités d'établissements hôteliers d'Oran, le directeur du tourisme et de l'artisanat a cité 9 projets d'une capacité de 666 lits, expliquant que les raisons de l'arrêt sont le décès du propriétaire du projet et un problème de financement. Dans le cadre de la décentralisation du classement des établissements hôteliers, une réunion de la commission de wilaya chargée de cette opération est prévue la semaine prochaine, avec comme ordre du jour le classement de 58 hôtels et la remise de licences d'exploitation et d'agréments.

Bilel C.

## Tournoi pré-olympique de boxe Les boxeurs algériens connaissent leurs adversaires

Les boxeurs algériens engagés au tournoi qualificatif (messieurs et dames), zone Afrique, prévu du 20 au 29 février à Dakar (Sénégal), sont désormais fixés sur leurs adversaires lors des deux premiers tours de la compétition. La sélection algérienne qui participe avec 13 pugilistes dont cinq dames, aura la mission de décrocher le maximum de billets aux JO 2020 de Tokyo (Japon). Sur les 13 Algériens engagés, huit ont été exemptés du 1<sup>er</sup> tour (16<sup>es</sup> de finale), selon le tirage au sort effectué, mercredi soir, tandis que les cinq autres dont quatre filles disputeront un premier tour. Dans la catégorie des 57 kg, l'Algérien Yahia Abdelli est entré en lice ce vendredi contre le Sénégalais Matar Sambou pour une place en 8<sup>es</sup> de finale, prévus le 23 février. En cas de qualification, Abdelli en découdra avec le Botswanaïse Seitshiro Kabo Collen, exempté du 1<sup>er</sup> tour.

Chez les filles où la participation générale est faible, Sara Kali (96 kg), boxe jeudi soir contre l'Ivoirienne Sedja Sanogo, avec l'espoir de retrouver, en quart de finale (lundi), la Mozambicaine Panguana Helena (exempte des 8<sup>es</sup>). Pour sa part, Fatma-Zohra Senouci a

défié Rasdarinoro Marie (Madagascar), vendredi en 8<sup>es</sup> de finale, dans la catégorie des 57 kg qui regroupe 11 athlètes. En cas de qualification, l'Algérienne retrouvera la Botswanaïse Kenosi Sadie (exemptée de tour précédent), le 24 février en 1/4 de finale. Sa compatriote, Imène Khelif (60 kg) croisera sur son chemin, l'Ougandaise Among Rebecca, en 8<sup>es</sup> de finale, prévus dimanche. Un succès permettra à l'Algérienne d'affronter, en quarts, la Botswanaïse Kasemang Fransinah (exemptée du tour précédent). Chez les 51kg, Romaiça Boualem, entrera en lice mardi, en quarts de finale où elle affrontera, la vainqueur du combat opposant Amel Chebbi (Tunisie) à Mooukanele Bokamoso (Botswana). Ichrak Chaïb sera opposée à la Congolaise Mwika Marie-Joël, lundi en quarts de finale des 75 kg, où un total de huit athlètes est en lice. En cas de qualification, Chaïb sera opposée, en demi-finale, à la vainqueur du combat entre Khadija Mardi (Maroc) et Clotilde Essiane (Cameroun). A la fin du tournoi, le 29 février, 33 boxeurs, dont 22 hommes et 11 femmes, seront qualifiés pour Tokyo 2020.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION  
 ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER  
 DE SOBHA - HÔPITAL SAYEH MOHAMED

Numéro fiscale : 000702089018446

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/E.P.H SOBHA/2020

Conformément à l'article N°62 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés public L'établissement public hospitalier de sobha lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour les lots suivants :

**LOT N 01: CONSOMMABLES D'HÉMODIALYSE**  
**LOT N 02: MÉDICAMENTS D'HÉMODIALYSE**  
**LOT N 03: REACTIFS DE LABORATOIRE**  
**LOT N 04: CONSOMMABLES DE LABORATOIRE**  
**LOT N 05: PANSEMENTS**  
**LOT N 06: ANTISEPTIQUES**  
**LOT N 07: REACTIFS POUR AUTOMATE MINDRAY S-30**  
**LOT N 08: AUTRE CONSOMMABLES**  
**LOT N 09: LIGATUR**  
**LOT N 10: RADIOLOGIE**

La Fourniture de produits de dialyse et autres produits pharmaceutiques pour L'année2020

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offre et ayant l'agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés contre paiement de la somme de 2.500,00dinars. Auprès l'agréé de l'établissement public hospitalier de sobha.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

#### Condition de participation

- Camion frigorifique pour les lots suivent 02-03-06-07.
- l'agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.
- les bilans financiers des trois derniers exercices 2016/2017/2018 à un rythme du moyen plus de 10 000 000 DA. pour l'année 2016/2017/2018. Certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes est soumis à l'exclusion

#### 1- Le Dossier De Candidature Contient :

- Une déclaration de candidature et Déclaration de probité dûment datée, remplie et signée selon model ci-joint Copie du statut pour les sociétés.
- Copie de la délégation de pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise, le cas échéant.
- Tous documents permettant d'évaluer :
- Les capacités professionnelles : (agrément et certificat de qualité, le cas échéant).
- Les capacités techniques : Moyens humains.
- Une copie de l'extrait de registre du commerce ou bien certifié par le Centre National du Registre de Commerce (CNRC) ou une copie de carte d'artisanat du registre de commerce

#### 2-3-L'offre technique :

- Une déclaration à souscrire selon le modèle annexé au présent cahier des charges dûment remplie .datée et signée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention« lu et accepté » daté et signé par le soumissionnaire.
- Engagement de livraison des marchandises.
- attestation C20.
- mémoire technique justificatif.
- les cocontractants sont tenus de présenter les échantillons des produits indiqués dans le cahier de charge.

#### 3-L'offre financière:

- Lettre de soumission selon le modèle ci joint dûment remplis et signée et cachetée.
  - bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
  - détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté.
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE » ou « OFFRE FINANCIERE », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention suivante :

Appel D'offres ouvert national avec exigence de capacités minimal  
 N° 02 / EPH SOBHA CHLEF /2020  
 La Fourniture de produits de dialyse et autres produits pharmaceutiques  
 pour L'année 2020  
 A Monsieur Le Directeur De L'établissement Public Hospitalier De sobha- Chlef-  
 A Ne Pas Ouvrir Que Par La Commission D'ouverture  
 Des Plis Et D'évaluation Des Offres \*

Le délai de préparation des offres est fixe à Quantz jour 15jours à partir de la première parution de cet avis dans la presse ou le (BOMOP)  
\* le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour de ce délai avant 14h00 et s'il coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal a la Durée de préparation des offre est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
\* l'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera ce même jour à 14h00 en présence des soumissionnaire qui sont invités a y Assister  
\*les soumissionnaires resteront engage par leurs offres pendant une durée de quatre -vingt -dix 90 jours plus le délai de préparation des offres.

## Classement Fifa

# L'Algérie stagne à la 35<sup>e</sup> place

La sélection algérienne de football, s'est maintenue au 35<sup>e</sup> rang du classement FIFA du mois de février, publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel.

**L'**équipe nationale reste sur deux victoires de rang en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, contre respectivement la Zambie (5-0) à Blida et le Botswana (1-0) à Gaborone pour le compte des deux premières journées du groupe H, disputées en novembre 2019. Au niveau africain, les joueurs de Djamel Belmadi sont logés à la quatrième position, derrière respectivement le Sénégal (20<sup>e</sup>), la Tunisie (27<sup>e</sup>) et le Nigeria (31<sup>e</sup>). Concernant les prochains adversaires des Verts au 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires du Mondial 2022, le classement s'établit comme suit : Burkina Faso (59<sup>e</sup>), Niger (112<sup>e</sup>), et Djibouti (184<sup>e</sup>). «Peu de matches ayant été disputés au cours du premier mois de l'année, rares sont les mouvements dans le 1<sup>er</sup> classement mondial FIFA 2020.

Avec seulement 15 matches joués depuis le classement de décembre, dont deux à la toute fin 2019, il est presque logique que le Top 20 demeure inchangé, la Belgique occupant toujours la première place, talonnée par la France et le Brésil», écrit la Fifa. Dans le Top 50 en revanche, quelques évolutions sont à noter : le Pays de Galles (23<sup>e</sup>, -1) et le Paraguay (41<sup>e</sup>, -1) perdent chacun une place, tandis que le Ghana (46<sup>e</sup>, +1) monte lui d'un rang. La Palestine (103<sup>e</sup>, +3) s'octroie quant à elle le titre de meilleure progression du mois, grâce notamment à ses succès enregistrés lors de la coupe Bangabandhu, qui lui permettent de dépasser l'Estonie, Trinité-et-Tobago, le Mozambique et le Kenya. Le prochain Classement mondial sera publié le 9 avril 2020.

Bessa N.

**Al Sadd****Bounedjah suspendu 2 mois**

L'attaquant ne reste cependant suspendu que dans cette compétition... Mauvaise nouvelle pour Al Sadd et son entraîneur Xavi. L'ancien du Barça désormais sur le banc du club qatari va devoir composer sans son attaquant star Baghdad Bounedjah, suspendu pour les deux prochains mois. Le club lui-même vient d'annoncer la nouvelle. L'international algérien est coupable d'avoir critiqué l'arbitrage lors de la demi-finale aller de l'AFC Champions League, face à Al Hilal, le 1<sup>er</sup> octobre 2019. L'attaquant ne reste cependant suspendu que dans cette compétition et manquera les rencontres aller et retour face à Al Ain rapporte OnzeMondia

**NA Hussein Dey****Naoufel Khacef officiellement à Bordeaux**

L'international espoir algérien du NA Hussein Dey (Ligue 1), Naoufel Khacef, s'est officiellement engagé, à titre prêt, avec les Girondins de Bordeaux, a annoncé le club de Ligue 1 française de football. «Naoufel Khacef (22 ans) a signé son contrat ce vendredi, sous la forme d'un prêt jusqu'à la fin de la saison actuelle, avec option d'achat qui a été incluse dans le contrat. Cet espoir du football algérien, intègre le FC Girondins de Bordeaux afin de poursuivre sa progression. Il sera intégré à l'effectif de l'équipe réserve évoluant en N3 et dirigée par Manu Giudicelli, Matthieu Chalmé et Jaroslav Plasil», précise le club aquitain sur son site officiel. Le natif de Kouba a gravi les échelons dans les différentes sélections algériennes de jeunes. Il a participé à deux rencontres en U21 et en a disputé 6 avec les U23. En Championnat d'Algérie de Ligue 1, le défenseur algérien a disputé 60 matches, marqué six buts et délivré sept passes décisives. «Le FC Girondins de Bordeaux est très heureux d'accueillir un jeune joueur aussi prometteur. Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement en Gironde et sur les terrains avec le maillot au Scapulaire», a conclu le club français.

**LFP****Le DG de l'ESS suspendu trois mois**

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé, dans un récent communiqué, que le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaia, a été sanctionné d'une suspension de trois mois. Le responsable sétifien sera interdit de terrain et de vestiaires pendant cette période, il devra aussi payer une amende de 200.000 DA. La Ligue a expliqué que cette sanction a été prononcée pour atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiels. Aussi, la LFP a annoncé que le président de la JS Kabylie Cherif Mellal est convoqué pour la séance du 24 Février 2020 à 11h suite aux rapports des officiels de la rencontre JS Kabylie-Paradou AC.

**FAF - Adidas****Fin des rumeurs**

La FAF a réagi aux rumeurs faisant état d'une prétendue envie de résilier le contrat la liant avec le distributeur des maillots Adidas, équipementier officiel de l'équipe nationale. Dans un communiqué publié jeudi soir, la Fédération a publié «un démenti formel suite à la rumeur infondée diffusée sur certains réseaux sociaux faisant part de la résiliation du contrat la liant à l'équipementier Adidas à travers son représentant officiel, soit la société S2F». Dans son communiqué, la FAF a fait savoir que des réunions de travail avec les représentants d'Adidas ont eu lieu mardi dernier à Dely Ibrahim, au cours desquelles les deux parties ont passé en revue certaines clauses du partenariat avec, comme objectif, de les «recadrer», comme l'a précisé la FAF dans son communiqué. Depuis plusieurs semaines, le partenariat entre la FAF et la marque aux trois bandes et sujet à de nombreuses

rumeurs faisant état d'un divorce en vue. Par ce communiqué, la FAF assure le contraire. La marque allemande continuera, selon le communiqué de la FAF, à habiller les Verts dans le futur. «La FAF tient, à travers ce communiqué, rassurer non seulement l'opinion sportive mais son partenaire Adidas, surtout après la rencontre du mardi 18 février 2020 qui a réuni les représentants des deux parties au niveau du siège de la Fédération et où plusieurs points ont été discutés et certaines clauses recadrées par rapport aux prochaines échéances des différentes sélections nationales, notamment l'équipe A dont les dates de la CAN 2021 et du coup d'envoi des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 ont connu des changements», pouvait-on lire sur la missive de la FAF qui devrait donc mettre fin aux rumeurs. Ça mérite d'être clair.

**Compétitions africaines interclubs****L'échec des clubs algériens bientôt en débat**

L'échec essuyé cette saison par les clubs algériens, engagés dans les deux compétitions africaines interclubs de football : Ligue des champions et Coupe de la Confédération (CAF), sera bientôt le sujet d'un débat prévu «dans un délai d'une semaine à 10 jours», a annoncé hier le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar. «Au cours de ce débat, il sera question d'analyser et connaître les causes qui ont empêché nos clubs à s'affirmer sur le plan continental cette saison. Ce rendez-vous verra la présence

bien évidemment des clubs en question, en plus de ceux qui comptent une expérience africaine. Entraîneurs, joueurs, et même des journalistes vont intervenir sur ce sujet», a-t-il indiqué sur les ondes de la Radio nationale. Engagées en Ligue des champions, l'USM Alger et la JS Kabylie ont été éliminées en phase de poules, idem pour le Paradou AC, qui a quitté la Coupe de la Confédération en phase de poules, pour la première participation africaine de son histoire. En revanche, le CR Belouizdad, actuel leader de Ligue 1, s'est fait

éliminer dès les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe de la Confédération. «La participation algérienne n'a pas été à la hauteur. Nous devons chercher les causes et fixer les démarches à suivre pour éviter ce genre d'échec à l'avenir. Il y avait eu par le passé des clubs, à l'image de l'ASO Chlef et du MCE Eulma, qui avaient disputé la phase de poules de la Ligue des champions, avant de connaître la désillusion par leur relégation en Ligue 2. On ne peut plus attendre 5 ans pour voir un club algérien atteindre une finale d'une épreuve africaine», a-t-il conclu.

**Supercoupe 2019  
La finale se jouera le 1<sup>er</sup> mai**

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar a annoncé, que la finale de la Supercoupe d'Algérie aura lieu le 1<sup>er</sup> mai prochain. «La finale de la Supercoupe d'Algérie se jouera le 1<sup>er</sup> mai prochain dans une soirée ramadanesque surtout que les deux finalistes sont des équipes algéroises», a indiqué le patron de la Ligue. Pour rappel, ce grand

rendez-vous du football national était initialement programmé pour le samedi 2 novembre 2019 au stade du 5-Juillet d'Alger avant d'être reporté à une date ultérieure. La finale de la Supercoupe d'Algérie 2019 opposera le champion d'Algérie, l'USM Alger au vainqueur de la dernière Coupe d'Algérie, le CR Belouizdad.

## Ligue 1

## Sous le signe de la grogne

En attendant le fameux derby USMA-MCA décalé au lundi 24 février, le championnat de la Ligue 1 entame ce samedi sa 19<sup>e</sup> journée sous le signe de la grogne.

En effet, la colère monte chez les pensionnaires de la Ligue 1 et surtout de la Ligue 2 étouffés par une crise financière aiguë. Ils ne comprennent pas pourquoi des équipes sont totalement prises en charge par l'Etat et d'autres non. Ils vivent cela comme une grande injustice. Leurs protestations sont donc légitimes. D'ailleurs, 14 des 16 clubs de la Ligue 2, réunis ce mercredi, ont décidé de boycotter la journée de ce samedi. Toutefois, la Ligue 1 a maintenue menaçant au passage les éventuels «grévistes» de sanctions conformément à la réglementation en vigueur. Dans un communiqué rendu public jeudi, la LNF a fait savoir que la 20<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 est «maintenue» à sa date initiale. «Cette décision a été prise après que les principales revendications de ces clubs aient été prises en considération par les pouvoirs publics en association avec la Fédération algérienne de football (FAF) et la LFP», ajoute le communiqué. Pas sûr que ce soit persuasif. En tout cas, il y a un vrai malaise au niveau du football local. Ce qui explique en grande partie le marasme ambiant et le manque d'attraits du championnat. Pour revenir à la compétition, ce round propose quelques rencontres intéressantes, notamment le déplacement du

leader, le CRB à Biskra. Les deux équipes se sont affrontées, il y a une dizaine de jours pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. La victoire est revenue aux Biskris sur la plus petite des marges. Quel sera le sort du remake ? Les Belouizdadis voudront prendre leur revanche, cet après-midi, pour maintenir à distance leurs poursuivants. Mais la tâche de l'excellent Bousseliou et de ses camarades ne sera pas de tout repos sur une pelouse en bien mauvais état. Dans ce genre de matches, plusieurs paramètres peuvent entrer en jeu. Ce qui fait qu'il est difficile d'émettre un quelconque pronostic. Une chose est sûre, le Chabab est sur le grill. Il ne peut pas se permettre une contre performance, sous peine de voir ses concurrents fondre sur lui. A Commencer par l'ESS dont la mission s'annonce moins ardue face à Magra à Ras El Oued. D'autant que les Sétifiens ont le vent en poupe actuellement. Ils espèrent réduire l'écart qui les sépare du leader pour lui mettre la pression. C'est le cas également de la JSK qui accueille l'ASO Chlef. Certes, les Canaris ne sont pas intraitables chez eux, cette saison, mais la venue des Chélifiens est une bonne occasion pour eux de renouer avec le succès et conforter leur 3<sup>e</sup> place. Le MCO, pour sa part,



part favori devant son public face à l'ASAM. C'est une belle opportunité pour se relancer dans la course à une place sur le podium. Autre empoignade intéressante à suivre, mais cette fois dans la lutte pour le maintien. C'est celle qui mettra aux prises le Paradou avec la JS Saoura. Un seul point sépare les deux équipes. Les Académiciens soumis à un calendrier démentiel depuis quelques semaines, pourraient manquer de jus face aux Bécharis qui, cependant, n'ont pas réussi leurs sorties à Bologhine cette saison, (défaites contre l'USMA et le MCA). Auront-ils les moyens de rectifier le tir ? Rien n'est moins

sûr. Toujours au bas du classement, la NAHD jouera gros au 20-Août face à l'USMBA. Une victoire est impérative pour les Sang et Or afin de continuer à croire en

leurs chances de maintien. Le CABBA est pratiquement dans le même cas de figure avant de recevoir, ce soir, le CSC. C'est dire l'importance de ces joutes.

Ali Nezlioui

Programme des rencontres de la 19<sup>e</sup> journée

<b>- Samedi 22 février</b>	
US Biskra-CR Belouizdad	15h00
NC Magra-ES Sétif	15h00
NA Hussein-Dey-USM Bel-Abbès	16h00
Paradou AC-JS Saoura	16h00
JS Kabylie-ASO Chlef	16h00
MC Oran-AS Aïn M'lila	17h00
CABB-Arréridj-CS Constantine	18h45
<b>- Lundi 24 février</b>	
USM Alger-MC Alger	17h45

## LFP

## Abdelkrim Medouar : «Je suis persuadé que les clubs vont lever le boycott»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, s'est dit vendredi «persuadé» que le boycott de la 20<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2, prévue samedi, et décidé par la majorité des clubs de cette division sera levé. «Je suis persuadé que les présidents des clubs vont faire preuve de sagesse et revenir à la raison, en disputant cette 20<sup>e</sup> journée à sa date initiale. Les dirigeants de ces équipes privilégient avant tout l'intérêt de leurs clubs», a indiqué le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition sur les ondes de la Radio nationale. Réunis mercredi à Alger, 14 clubs sur les 16 de la Ligue 2, soutenus par 7 clubs de Ligue 1, ont décidé de boycotter la 20<sup>e</sup> journée, en raison de la crise financière que traverse la majorité des équipes depuis le début de la saison. En guise de réaction à cette action, la LFP et le Bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF), ont rejeté l'idée de reporter cette 20<sup>e</sup> journée, refusant de cautionner la démarche entreprise par les pensionnaires de Ligue 2. «Si les clubs persistent à boycotter la journée de samedi, le règlement pour ce cas de figure sera appliqué à la lettre», a ajouté Medouar. En cas de forfait, les clubs seront sanctionnés d'une défaite sur tapis vert et défalcation de trois points. Pour prouver leur bonne foi de boycotter la journée de samedi, les présidents et représentants de clubs de Ligue 2 ont remis leurs licences à Mourad Lahlou (NA Hussein Dey - Ligue 1). «La Ligue a envoyé des documents comportant la photo du joueur, son nom et prénom pour faire office de licence le jour du match, c'est un document officiel qui remplace les licences originales qui sont en possession de Lahlou, dont je ne comprends pas la position», a-t-il conclu.

Ligue 2  
Une 20<sup>e</sup> journée sur fond de tension

La 20<sup>e</sup> journée de Ligue 2 algérienne de football, programmée pour aujourd'hui, se présente sur fond de tension en raison de la menace des clubs, empêtrés dans le sempiternel problème financier, de la boycotter «pour faire entendre leur voix». Réunis mercredi à Alger, 14 clubs sur les 16 de la Ligue 2 ont décidé de boycotter la 20<sup>e</sup> journée comme première étape afin de sensibiliser les pouvoirs publics sur la «gravité de la situation». Toutefois, la Fédération algérienne de football et la Ligue de football professionnel ont maintenu jeudi la 20<sup>e</sup> journée à sa date initiale, allant même jusqu'à menacer les éventuels boycotteurs de «défaite sur tapis vert et défalcation de trois points». Pour revenir au football action, cette 20<sup>e</sup> journée s'annonce à l'avantage du dauphin WA Tlemcen, qui en cas de victoire dans le grand derby de l'Ouest face à

l'ASM Oran, pourrait rejoindre le leader, l'Olympique Médéa, surtout que ce dernier risque de laisser des plumes lors de son déplacement chez le DRB Tadjenanet. Ce derby se déroulera au stade Habib-Bouakeul d'Oran, mais la balance pourrait basculer en faveur du WAT, car les données d'avant-match le présentent comme favori pour la victoire, à commencer par la meilleure santé qu'il affiche par rapport aux Asémities. En effet, si les Zianides restent sur une éclatante victoire à domicile contre le DRB Tadjenanet (4-0), l'ASMO, elle, a essuyé une débâcle (6-0) chez l'Amel Bou Saada. Le fait que l'ASMO soit sanctionnée d'un huis clos à l'occasion de ce derby devrait faire encore plus les affaires du WAT. De son côté, l'OM s'attend à être soumise à rude épreuve chez le DRBT, surtout que ce dernier voudra se racheter de sa dernière raclée à

Tlemcen. Autres matches intéressants qui vaudront probablement le détour, le choc des extrêmes JSM Skikda-JSM Béjaïa, entre le 4<sup>e</sup> qui reçoit le 13<sup>e</sup>, ainsi que AS Khroub-RC Arbaâ pour l'accession. Autre match à se dérouler devant des gradins vides, le duel USM Annaba-MC El Eulma, en raison du huis clos qui pèse sur le club hôte et qui devrait arranger sensiblement les affaires des Eulmis, car le chaud public du 19-Mai-1956 a souvent contribué aux performances annabes. De son côté, la lanterne rouge USM El Harrach se verra offrir une belle opportunité d'entamer une sortie de la

zone de turbulences, en accueillant un autre club en difficulté, l'OM Arzew (11<sup>e</sup>). Un éventuel succès permettrait aux Jaune et Noir de recoller un peu à l'avant-dernier, le MO Béjaïa, surtout que ce dernier accueillera un gros morceau, en l'occurrence le RC Relizane (5<sup>e</sup>). Enfin, l'Amel Bou Saâda, qui s'est donné un gros bol d'air en atomisant l'ASMO (6-0) au cours de la précédente journée, se déplacera chez le MC Saïda, qui lui reste sur un bon nul chez la JSM Béjaïa (2-2). Un match relativement indécié devrait se jouer sur des détails.

Bilal C.

Programme de la 20<sup>e</sup> journée

Aujourd'hui à 15h	
JSM Skikda-JSM Béjaïa	
USM El Harrach-OM Arzew	
USM Annaba-MC El Eulma (à huis clos)	
AS Khroub-RC Arbaâ	
DRB Tadjenanet-Olympique de Médéa	
ASM Oran-WA Tlemcen (à huis clos)	
MC Saïda-Amel Bou -Saâda	
MO Béjaïa-RC Relizane	

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min Max	7°/18°	7°/19°	1°/15°	5°/21°	6°/24°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:02	13:02	16:09	18:39	19:57

## Énergies renouvelables Installation d'un groupe multisectoriel pour le développement de l'infrastructure

Le Commissariat aux Énergies renouvelables et à l'Efficacité énergétique (CEREE) a procédé, ce jeudi à Alger, à l'installation d'un groupe de travail multisectoriel chargé du développement de l'infrastructure de qualité en énergie solaire et efficacité énergétique, a indiqué, un communiqué de cet organe. Cette installation rentre dans le cadre des missions confiées au Commissariat relatives à la coordination entre les différents secteurs et intervenants concernés par le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie.



### Air Algérie

## Arrêt de la grève du PNC et reprise des vols



Les vols de la Compagnie aérienne d'Air Algérie ont repris, ce vendredi, vers l'international et l'intérieur, suite à l'arrêt de la grève du personnel navigant commercial (PNC). «Le personnel navigant commercial d'Air Algérie, en grève depuis lundi dernier, a arrêté son mouvement de grève, ce qui a permis la reprise des vols», a fait savoir le porte-parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi. Une cellule de suivi et de veille a été mise en place pour rattraper les retards des vols. Saluant la sagesse du PNC, Amine Andaloussi a indi-

qué que l'arrêt de la grève fait suite aux déclarations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et en réponse à l'appel du ministère des Transports et des Travaux publics au respect de la décision de justice et à l'arrêt «immédiat» de ce mouvement de protestation. Le ministère des Transports et des Travaux publics avait appelé, ce jeudi, au «respect de la décision de justice qui a qualifié cette grève d'illégal et à la cessation immédiate de ce mouvement, en faisant prévaloir la sagesse et le dialogue».

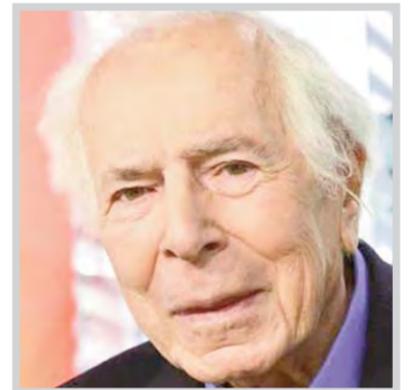
### Décès de Jean Daniel

## Le Président Tebboune rend hommage à un «ami de la Révolution algérienne»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances à la famille du journaliste français, fondateur et directeur du magazine «Le Nouvel Observateur», Jean Daniel, décédé, ce mercredi, le qualifiant «d'ami de la Révolution algérienne». J'ai appris avec tristesse le décès de Jean Daniel, journaliste, écrivain et fondateur de l'hebdomadaire *Le*

*Nouvel Observateur* et aussi ami de la Révolution algérienne», a écrit le Président Tebboune sur son compte tweeter. «Je présente mes condoléances à la famille du défunt et aux médias français», a encore écrit le chef de l'État. Né le 21 juillet 1920 à Blida (Algérie), Jean Daniel, décédé, mercredi soir, à l'âge de 99 ans, jouit d'une longue et riche

carrière dans la presse. Il est également l'auteur aussi de nombreux essais comme «Avec Camus : Comment résister à l'air du temps» - 2006, «Comment peut-on être Français ?» - 2008 «Mitterrand l'insaisissable» - 2016, ainsi que des récits autobiographiques comme «la Blessure» - 1992 et «les Miens» - 2009.



### ● M'Sila Inhumation du poète et chercheur Ayache Yahiaoui à Aïn Khadra

La dépouille du poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui a été inhumée, hier après-midi, au cimetière de Sidi Ahmed Ben Belkacem à Aïn Khadra (wilaya de M'Sila), sa ville natale, dans le recueillement. De nombreuses personnalités du secteur de la Culture, du milieu littéraire, les autorités locales, ainsi que les proches du défunt ont assisté à l'enterrement ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens et d'amis venus de plusieurs régions du pays. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué avec émotion le défunt, via son compte Twitter, en écrivant : «Avec le départ de Ayache Yahiaoui, le poète, l'écrivain, le chercheur d'une bougie ayant illuminé le monde de la culture en Algérie pendant des décennies s'est éteinte. Mais les hommes s'en vont et leur empreinte demeure et celle de Ayache Yahiaoui restera gravée dans la mémoire culturelle algérienne». Le poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui, décédé, lundi, à Abou Dhabi, (Émirats arabes unis), à l'âge de 63 ans, travailla dans le domaine de la presse depuis les années 1990, avant de partir aux Émirats arabes unis, où il occupa le poste de rédacteur en chef du service culturel d'un journal local, en plus de son travail de recherche en patrimoine dans plusieurs institutions gouvernementales émiraties. Auteur de plusieurs ouvrages de poésie et de recherches dans les domaines littérature et culture populaire, le défunt décrocha également de nombreux prix, dont «El Awis» de la création littéraire à Dubaï en 2015. Ayache Yahiaoui publia, notamment, *Taâmoul Fi Ouadjh Athaoura* (1982), *Achek El Ardh Wa El Sounboula* (1986) et *Kamar Echay* (2008).

### ● MAE

## L'Algérie rappelle son ambassadeur en Côte d'Ivoire pour «consultations»

L'Algérie a décidé de rappeler son ambassadeur en Côte d'Ivoire pour «consultations», suite aux déclarations du ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, lors de l'ouverture d'un prétendu consulat de son pays à la ville de Laâyoune occupée du Sahara occidental, a indiqué, ce jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Cette tutelle a décidé de rappeler, pour consultations, l'ambassadeur d'Algérie en Côte d'Ivoire, suite aux déclarations sibyllines et insidieuses du ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, lors de l'ouverture d'un prétendu consulat de Côte d'Ivoire à Laâyoune, au Sahara occidental», a précisé la même source, relevant que cette ouverture «intervient au mépris des principes et des objectifs consacrés par l'acte constitutif de l'Union africaine, notamment l'impératif d'unité et de solidarité entre les peuples d'Afrique et la défense de l'intégrité territoriale et l'indépendance des pays membres de l'Union».

### ONU

## L'Algérie appelle le G77+Chine à préserver leur cohésion

L'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, Sofiane Mimouni, a appelé les pays membres du G77+Chine à s'unir et à préserver leur cohésion pour mieux défendre leurs intérêts lors des prochaines négociations de l'ONU. Le représentant de l'Algérie qui s'est exprimé, à l'occasion d'une réunion de ce bloc, au siège des Nations unies à New York, a relevé que «l'échange constructif de vues permettra de renforcer les positions et de défendre au mieux les intérêts du groupe lors des prochaines négociations». Réuni sous la présidence de la République de Guyane, le Groupe a procédé à l'examen des modalités liées à l'organisation des prochaines réunions inscrites à l'agenda de l'organisation dont le 3<sup>e</sup> Sommet du Sud, le Sommet sur la biodiversité et le Forum de Haut niveau sur le développement durable. L'examen a également concerné la revitali-

sation des travaux de l'Assemblée générale, le repositionnement du système des Nations unies pour le développement, la conférence des Nations unies pour les océans et la conférence sur la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ). À ce titre, l'ambassadeur Sofiane Mimouni a exprimé sa conviction que le développement des pays membres du Groupe des 77 et la Chine doit «demeurer une priorité absolue au cours des prochaines années afin d'accélérer la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030». Il a estimé que le Groupe des 77 et la Chine est appelé à «adopter des nouvelles approches et solutions pour réduire les inégalités sociales et environnementales et améliorer les conditions de vie des populations». Le représentant permanent de l'Algérie a déclaré que «le renforcement de

la coopération sud-sud est une responsabilité des pays du sud et que le développement ne pouvait avoir lieu que dans des conditions fondamentales d'équité, de progrès social et de respect de la souveraineté et de l'égalité dans les relations économiques et politiques avec les pays du nord». Il a relevé que l'Algérie a intégré la coopération Sud-Sud dans sa stratégie de développement pour atteindre ses objectifs de développement durable non seulement à l'échelle nationale, mais aussi, régionale et internationale. L'ambassadeur Sofiane Mimouni n'a pas manqué de rappeler l'intention des pouvoirs publics algériens de développer des partenariats innovants et inclusifs pour lancer des mécanismes concrets de coopération en vue de favoriser une interaction économique et commerciale soutenue entre les pays du Sud.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information

[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)